

SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE DU GRAND CUBZAGUAIS STRATEGIE ET PPI



19 avril 2021
Réf : 2019.1017 E10

Rédigé par : Mira KATRANZHIEVA
Vérifié par : Jonathan COULET



Le schéma directeur cyclable constitue **une feuille de route** et une boîte à outils permettant de lancer le développement de **l'usage du vélo** sur le territoire du Grand Cubzaguais. Son élaboration intervient dans un contexte marqué par une impulsion politique locale en faveur de l'usage du vélo visant à favoriser son usage d'un point de vue utilitaire et d'y **développer une culture vélo**.

1. Le premier chapitre du Schéma directeur cyclable du Grand Cubzaguais a dressé un **état des lieux** de l'offre et de la demande vélo sur le territoire, ainsi que des usages et des pratiques des déplacements à vélo. Cette première étape a permis de construire le portrait du territoire et de soulever les enjeux fondamentaux en matière de mobilité cyclable¹.

2. Le présent chapitre du schéma directeur contient deux volets : un volet "Stratégie" et un volet "PPI".

- La **stratégie territoriale** permet de définir les **objectifs opérationnels** à mettre en place dans les années à venir pour impulser la **dynamique et la culture du vélo sur le territoire**

La finalité est de faire évoluer positivement la part modale du vélo sur le territoire et de définir des actions sur le système vélo : usages et confort des aménagements cyclables, interactions avec les autres usagers de la route, relations à l'environnement sensoriel, mais aussi les désagréments liés aux déplacements à vélo sont tant de paramètres qui permettent de comprendre les besoins des cyclistes au quotidien et d'y répondre.

- Le **plan pluriannuel d'investissement** estime le budget global de mise en place des actions et itinéraires du schéma cyclable sur 6 ans.

DIAGNOSTIC

ENJEUX

STRATÉGIE

PLAN D' ACTIONS ET INVESTISSEMENT

¹ Ce chapitre fait l'objet d'un document de diagnostic complet dissocié

SOMMAIRE

Table des matières

I. Grands principes du schéma cyclable	5
II. Stratégie et Plan d'actions	7
1 Des leviers à prendre en compte pour mettre en œuvre la stratégie	9
2 Axes prioritaires du schéma directeur cyclable	10
Synthèse des Orientations stratégiques	10
3 Propositions d'itinéraires cyclables	11
3.1 Définition de la hiérarchie des itinéraires	11
3.2 Calendrier de mise en œuvre	13
3.3 Aménagements envisagés	15
3.4 Tableau de bord programmatique.....	17
3.5 Présentation des variantes étudiées.....	18
3.6 Cartographie de hiérarchisation des itinéraires.....	20
4 Programme d'actions et programme pluriannuel d'investissements.....	26
4.1 Axe 1 : Sécurité et apaisement de la circulation	27
4.2 Axe 2 : Stationnements / Services vélo.....	29
4.3 Axe 3 : Signalisation /Jalonnement	32
4.4 Axe 4 : Communication/ Sensibilisation/ Animation/ Information	33
4.5 Axe 5 : Cyclotourisme	37
4.6 Axe 6 : Piloter, suivre et évaluer le schéma cyclable	38
5 Plan pluriannuel d'investissement	39
5.1 Tableau de synthèse financier et programmatique.....	39
5.2 Démarche de mise en œuvre et de suivi des réalisations	41
5.3 Programmes de subventions et dispositifs d'aide à l'investissement.....	42

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Carte de synthèse des enjeux stratégiques.....	6
Figure 2 : Présentation des besoins pour les cyclistes.....	7
Figure 3 : Schéma illustrant les motifs de déplacements en fonction des typologies d'usagers	8
Figure 4 : Tableau récapitulatif des orientations stratégiques.....	10
Figure 5 :Tableau de bord programmatique d'aménagement des itinéraires cyclables.....	17
Figure 6 : Cartographie des itinéraires avec proposition de hiérarchisation	20
Figure 7 : Cartographie des itinéraires par typologie d'aménagement proposé	21
Figure 8 : Cartographie de l'occupation du sol croisé avec les nouveaux itinéraires projetés.	22
Figure 9 : Se rassembler autour d'un but commun	38
Figure 10 : Tableau global de synthèse du PPI.....	40
Figure 11 : Tableau de répartition budgétaire par période en fonction de la hiérarchie des axes	40

I. Grands principes du schéma cyclable

Le schéma cyclable repose sur des grands principes généraux de desserte, appliqués à toute la communauté de communes :

- Centralités actuelles et en développement,
- Équipements scolaires,
- Grands équipements culturels, loisirs et sportifs,
- Zones d'emploi principales,
- Secteurs atteignant une certaine densité de population,
- Une logique de grandes liaisons intercommunales plutôt que petites sections locales

La concentration spatiale de ces zones d'attractions a permis de définir les **pôles générateurs de flux** que nous avons identifié en phase diagnostic, à savoir :

1. Saint-André de Cubzac
2. Peujard
3. Pugnac
4. Bourg

En dehors de ces 4 polarités, les 12 autres communes représentent des pôles secondaires où d'autres logiques de hiérarchisation est proposée en lien avec leurs centres-bourgs.

Des objectifs à deux niveaux : communal et intercommunal

- Validation du schéma cyclable hiérarchisé des **axes structurants** au niveau intercommunal - Choix d'axes qui constitueront les priorités d'aménagement sur la période 2021/2027

Objectif : de disposer d'éléments de faisabilité et de coût, pour la préparation du PPI

- Mise au point à l'échelle des centres-bourgs de niveaux de distribution ou desserte secondaire et de maillage

Ces dessertes à vocation locales et de rabattement pourront faire l'objet d'un travail complémentaire ultérieur avec les communes.

SYNTHESE DES ENJEUX STRATEGIQUES

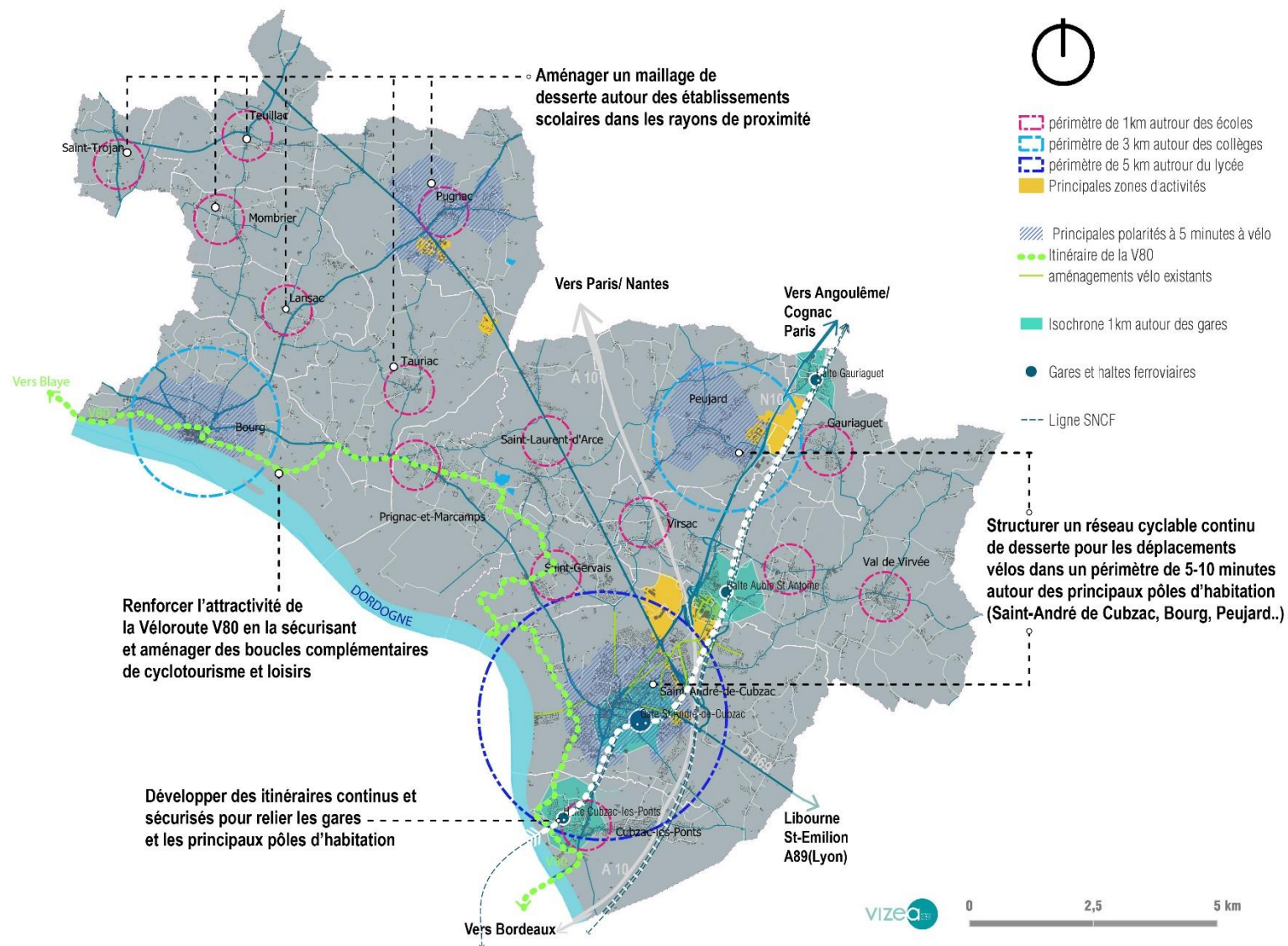


FIGURE 1 : CARTE DE SYNTHESE DES ENJEUX STRATEGIQUES

II. Stratégie et Plan d'actions

La phase stratégie contient deux volets :

1. **Un volet "Aménagement d'itinéraires"** avec l'identification d'axes d'intérêt communal ou intercommunal des itinéraires vélos.
2. **Un volet relatif aux "Actions"** destinées à développer les pratiques cyclables sur le territoire : stationnement, services, communication, jalonnement, apaisement de la circulation...

Le volet relatif aux actions offre également des réponses aux besoins exprimés par les usagers dans l'enquête menée en phase 1. Par exemple :

- Soutenir le développement d'un réseau structurant communautaire pour donner de la visibilité et de la sécurité à la pratique du vélo.
- Des actions liées à la sécurité des cyclistes (infrastructure et apaisement de la circulation), mais aussi des services et des actions de sensibilisation et de communication.
- Favoriser l'émergence et le développement d'équipements structurants pour la pratique du vélo (stationnements et services).

LA DEFINITION **D'UN RESEAU STRUCTURANT** CONSISTE A IDENTIFIER LES AXES PRIORITAIRES POUR PERMETTRE LES DEPLACEMENTS D'INTERET COMMUNAUTAIRE SUR L'ENSEMBLE DU GRAND CUBZAGUAIS. PUIS, D'ACCOMPAGNER ET ENCOURAGER LES COMMUNES DANS LA REALISATION D'UN RESEAU CONTINU, COHERENT ET HOMOGENE, A DESTINATION DES POLES GENERATEURS DE FLUX.

La stratégie et les actions définies doivent répondre aux besoins fondamentaux des cyclistes. Satisfaire ces **besoins** est **déterminant pour un basculement modal vers le vélo**. Ces besoins évoluent selon les différentes typologies d'usagers.

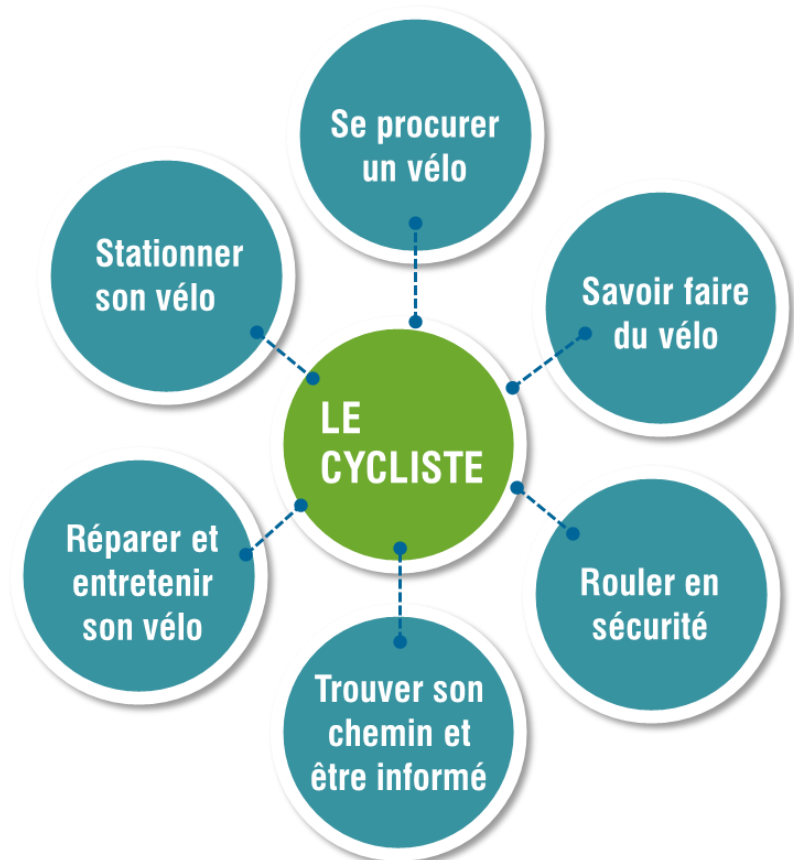


FIGURE 2 : PRESENTATION DES BESOINS POUR LES CYCLISTES

1 DES LEVIERS A PRENDRE EN COMPTE POUR METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE

Penser la stratégie dans ses différentes dimensions

La stratégie doit intégrer différents leviers pour assurer sa pertinence d'ici à l'horizon 2027. Ainsi, elle intègre 3 approches qui vont orienter l'action de la communauté de communes.

2 temporalités

- Répondre aux besoins de mobilité cyclable des habitants sur le territoire (34 920 habitants)
- Anticiper l'accueil des futurs habitants, emplois et équipements là où il va être plus facile de proposer des alternatives à la voiture solo, mais aussi tenir compte de l'évolution des caractéristiques de la population (nouveaux habitants attendus, population jeune et active...) qui va influencer sur les pratiques.

2 échelles de mobilité cyclable

- Favoriser l'usage du vélo sur les déplacements de proximité, alors que la majorité des déplacements font aujourd'hui moins de 3 kilomètres ;
- Répondre aux besoins de mobilité sur la moyenne et longue distance en amenant vers un usage partagé du vélo avec les autres modes de transport (covoiturage, train, bus), aussi bien sur les déplacements réalisés à l'intérieur de la Communauté de communes que dans les échanges avec les territoires voisins.

2 positionnements à trouver

- Proposer des solutions dans le cadre de ses compétences (intercommunales, mais aussi communales) pour favoriser le changement de part modale du vélo. Pour ce faire, la communauté de communes va pouvoir utiliser 3 leviers (développer, réguler, communiquer et sensibiliser) :
 - en **développant** l'offre de mobilité cyclable (création d'aménagements cyclables, des services vélo)
 - en **régulant** les usages (gestion du stationnement, partage de la voirie, apaisement de la circulation, réglementation des vitesses)
 - en **communiquant** auprès des habitants et en les **sensibilisant** aux enjeux liés à leurs pratiques de déplacements (impacts environnementaux et économiques, santé publique, émissions de GES)

Pour chaque action, la communauté de communes est libre de choisir quels leviers elle va activer, et fixer le niveau en fonction de ses intentions.

- Jouer un rôle d'intermédiaire et coordinateur auprès d'autres acteurs de la mobilité (Autorités Organisatrices régionales ou locales, gestionnaires de voirie, associations, ...) et soutenir les actions bénéficiant à ses habitants.

2 AXES PRIORITAIRES DU SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE

Synthèse des Orientations stratégiques

Le tableau ci-après décline les enjeux en orientations stratégiques. Nous sommes en attente du retour de la communauté de communes concernant les axes stratégiques.

TABLEAU DE SYNTHESE ENJEUX-ORIENTATIONS-ACTIONS	
ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES
<p>1. Aménagement d'un maillage de desserte autour des établissements scolaires dans les rayons de proximité et déploiement d'aménagements cyclables de proximité pour faciliter les circulations du quotidien dans l'ensemble des centres-bourgs.</p>	<p>Sécuriser les liaisons entre les établissements scolaires et les zones d'habitations et aménager les itinéraires en site propre</p> <p>Apaiser la circulation aux abords des établissements scolaires</p> <p>Déployer du stationnement vélo sécurisé et des services aux abords et à l'intérieur des établissements scolaires</p> <p>Mettre en place des actions de sensibilisation ciblant les publics scolaires</p>
<p>2. Développement d'itinéraires continus et sécurisés pour relier les gares et les principaux pôles d'habitation et renforcer l'intermodalité autour des 4 gares en proposant des services attractifs pour les cyclistes</p>	<p>Améliorer l'accessibilité à vélo via l'aménagement de connexions cyclables vers les gares et les pôles d'échanges</p> <p>Développer une offre de stationnement sécurisée et adaptée aux abords des gares et des pôles d'échanges</p> <p>Favoriser l'intermodalité (promouvoir la complémentarité entre les transporteurs et les usagers du vélo) / proposer des services associés</p>
<p>3. Renforcement de l'attractivité touristique par le développement de l'offre de cyclotourisme et de loisirs pour tous, en sécurisant la Véloroute V80, et en aménageant des boucles complémentaires pour mailler l'Est du territoire.</p>	<p>Aménager la véloroute V80 en site propre sur la majorité de l'itinéraire</p> <p>Apaiser le parcours de la V80 et sécuriser les traversées notamment au niveau de la D669 et la D137 aux carrefours stratégiques</p> <p>Equiper la V80 en services vélo et compléter le jalonnement</p> <p>Créer un réseau cyclable permettant la valorisation du patrimoine naturel et viticole et compléter l'offre touristique</p> <p>Intégrer les sites touristiques et de loisirs majeurs dans le système vélo / Connecter le boucles VTT, randonnées, cyclotourisme avec les zones d'accueil touristique</p>
<p>4. Structuration d'un réseau cyclable continu de desserte pour les déplacements vélos dans un périmètre de 5 à 10 minutes autour des principales polarités : Saint-André de Cubzac, Bourg, Peujard et Pugnac.</p>	<p>Desservir à vélo les pôles centraux, les équipements et les zones d'emplois par des liaisons cyclables sécurisés et directs</p> <p>Développer les services vélo dans les périmètres de 5 à 10 minutes autour des pôles générateurs de flux</p> <p>Jalonner les itinéraires cyclables</p> <p>Implanter une offre de stationnements vélo adaptée aux différents usages des habitants</p>
<p>Enjeu transversal : Développement d'actions de communication et de sensibilisation pour encre le vélo comme un mode de déplacement sur le territoire</p>	<p>Communiquer sur l'offre d'itinéraires existants et sur les possibilités de multimodalité sur le territoire</p> <p>Informar, communiquer et sensibiliser pour développer la pratique sécurisée</p> <p>Mettre en place des séances de remise en selle, de pratique du vélo en milieu urbain et d'ateliers de réparation</p> <p>Créer une culture vélo et mobiliser les usagers autour de la pratique du vélo</p>

FIGURE 4 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

3 PROPOSITIONS D'ITINERAIRES CYCLABLES

3.1 Définition de la hiérarchie des itinéraires

Le volet aménagement du schéma cyclable permettra d'identifier par itinéraire :

- Le **niveau de priorité** de l'itinéraire (distribution, desserte communale, continuité, maillage, mise en sécurité, liaison intercommunale)
- Le **gestionnaire** de la voie
- Type de voie / **domanialité** (communale, départementale, ...)
- Le type d'**aménagement préconisé** (piste cyclable, voie verte, bande cyclable, ...)
- Des **observations techniques** relatives à l'aménagement
- Les **distances** en mètres linéaires de chaque itinéraire et le temps de parcours moyen
- Le **calendrier** de mise en œuvre de chaque aménagement

Priorisation des itinéraires

Les **itinéraires d'intérêt intercommunal** sont définis comme ayant un intérêt à l'échelle globale du territoire, et permettent :

- La mise en relation des différents pôles générateurs de flux / centralités, des zones d'attractivité/ secteurs d'équipements principaux, des zones d'activités principales ou des points touristiques, comme le centre de la commune de Bourg, par exemple.
- La connexion avec les itinéraires départementaux et régionaux
- La connexion avec les pôles d'intermodalité (gares, aires de covoiturage et points d'arrêt de lignes de bus)
- Les connexions à vocation touristique (prolongement de la V80)

Les **itinéraires d'intérêt communal** assurent :

- La mise en relation des équipements, services, établissements scolaires, activités à l'intérieur des communes et centres-bourgs
- La mise en place de liaisons ou de desserte touristique

3 niveaux de hiérarchie ont été définies pour les itinéraires :

- **Itinéraires structurants** : Axes desservant les principales aménités et pôles générateurs de flux identifiés dans le diagnostic / Axes permettant de résorber des discontinuités du réseau existant.
- **Itinéraires secondaires** : Axes permettant le **rabattement vers des axes prioritaires** et permet de desservir des pôles secondaires.
- **Itinéraires de maillage** : Axes permettant de relier toutes les principales communes et de renforcer le maillage secondaire.

Le **calendrier** d'intervention est sous-tendu par ces niveaux de priorité.

Type de voie / Domanialité

- Départementale
- Communale structurante
- Communale de desserte

Le gestionnaire de la voie

- État : compétent sur les routes nationales
- Département : compétent sur les routes départementales
- Communauté de communes : compétence voirie sur les voies d'intérêt communautaire (par exemple : les voies de desserte des zones d'activités communautaires qui ne constituent pas un maillage)
- Communes : compétentes sur tout le réseau des voies communales

Type d'aménagement préconisé

- Piste cyclable
- Bande cyclable
- Voie verte
- Zone 30
- Chaussée à voie centrale banalisée
- Zone de rencontre (Zone 20)
- Vélorue
- Route partagée

Il est important de questionner les **catégories d'usagers** et leurs besoins. Nous identifions et prenons en compte dans notre analyse les trois grandes catégories d'usagers qui ressortent sur le territoire du Grand Cubzaguais :

- le **public actif, familial et scolaire** : cyclistes peu expérimentés, voir débutants (enfants). Pour ce public, un seuil de circulation acceptable est fixé à 500 véhicules /jour
- le **grand public** : cyclistes peu aguerris qui n'ont pas grande habitude de la cohabitation avec les autres usagers (touristes, utilitaires) (un niveau de circulation acceptable de 1 500 véhicules /jour)
- les **cyclotouristes et cycloportifs** : cyclistes réguliers plus expérimentés, pour lesquels le niveau de circulation acceptable est environ 3 000 véhicules /jour

- Les cyclistes qui se déplacent quotidiennement dans leurs mouvements domicile/travail sont plus attentifs à la sécurité et aux conditions de stationnement.
- Les cyclistes qui pratiquent uniquement pour des motifs de loisir / tourisme sont plus attentifs aux types d'aménagements et services et à l'intérêt du générateur de déplacements.
- Les sportifs sont plus attentifs à la continuité des aménagements et à la traversée de la communauté de communes ou de la V80.

Identifiant des communes

La nomenclature suivante a été choisie pour représenter les différents itinéraires sur la cartographie.

Commune	ID
Saint-André de Cubzac	1.1.SAC
Bourg	2.1. B
Cubzac-les-Ponts	3.1. CLP
Gauriaguet	4.1. G
Lansac	5.1. L
Mombrier	6.1. M
Peujard	7.1. PEU
Prignac-et-Marcamps	8.1. PEM
Pugnac	9.1. PUG
Saint-Gervais	10.1. SG
Saint-Laurent-d'Arce	11.1. SLA
Saint-Trojan	12.1.ST
Tauriac	13.1. TAU
Teuillac	14.1. TEU
Val de Virvée (Saint-Antoine, Aubie-et-Espessas, Salignac)	15.1. VDV
Virzac	16.1. VIR

3.2 Calendrier de mise en œuvre

Le calendrier de mise en œuvre reflète des choix techniques, stratégiques et politiques pour le développement du vélo. Ainsi, les choix calendaires de mise en œuvre doivent s'inscrire dans la prise en compte des critères suivants :

- Niveau de priorité – Enjeux pour le territoire
- Faisabilités
 - Faisabilité technique simple / foncier disponible
 - Faisabilité technique peu complexe / le maître d'ouvrage peut acquérir le foncier facilement
 - Faisabilité technique complexe/ forte contrainte foncière
- Coût de l'aménagement / temps de réalisation
 - Budget engagée/voté/ Itinéraire nécessitant un marquage et/ou une signalisation,
 - Piste cyclable ou bande cyclable sur voirie,
 - Piste cyclable hors voirie

Court terme - 2021 – 2023, correspondant approximativement aux années 2021-2023. Il s'agit principalement, de réaliser les premiers aménagements et actions du système vélo. Cette période retranscrit l'aménagement des **principaux itinéraires prioritaires**.

Moyen terme - 2023 – 2025, est davantage consacré à la mise en place opérationnelle des actions plus complexes, notamment les aménagements qui demandent une acquisition foncière, par exemple. Cette période retranscrit la fin des aménagements identifiés comme prioritaires. Certains aménagements secondaires pourront être engagés.

Long terme - 2025- 2027, s'applique aux actions en mesure d'engager des grands projets de voirie, soit traduit la continuité dans le temps des actions inscrites au Schéma cyclable. Cette période représente également la continuité des aménagements secondaires et de maillage.

Le calendrier de mise en œuvre des actions dans le schéma directeur s'échelonne sur 2 tranches de 3 ans et une tranche à long terme post 6 ans.



3.3 Aménagements envisagés

Le tableau ci-après synthétise les principales solutions d'aménagement possibles pour développer la pratique du vélo sur le territoire du Grand Cubzaguais.

Aménagement		Définition	Observations	Dimensions	Illustrations
SITE PROPRE	Voie verte	Une voie verte est une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers. La voie verte n'est réglementairement ni une Véloroute, ni une aire piétonne, ni une piste cyclable, ni un trottoir.	Elles sont principalement implantées hors agglomération, par exemple le long d'une route, ou en milieu urbain sur des voies fermées à la circulation motorisée.	Entre 3 et 5 m	
	Piste cyclable	C'est une chaussée, ou une portion de la voirie, réservée exclusivement à la circulation des cycles et physiquement séparée de la circulation motorisée.	Elles sont principalement implantées le long des axes de circulation qui accueillent un trafic dense, à vitesse élevée. En zone urbaine dense, elles sont généralement bilatérales (un sens de chaque côté de la voirie) pour permettre des insertions plus simples.	Entre 2,50 m et 3 m en bidirectionnel, entre 1,60 et 2 m en unidirectionnel	
AMENAGEMENT SUR CHAUSSEE	Bande cyclable	Voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues sur une chaussée à plusieurs voies.	Leur implantation ne doit pas mettre en danger le cycliste (conflits avec le stationnement des véhicules motorisés), ni les piétons (laisser un espace de circulation piéton suffisant).	Entre 1,20 et 1,80m Surlargeur de 0,5 m en cas de stationnement longitudinal	
	Chaussée à voie centralisée banalisée	Chaussée sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe. Les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur la partie revêtue de l'accotement appelée rive.	Voie à double-sens et à trafic modéré trop étroite pour aménager des bandes cyclables. La largeur de la chaussée est comprise entre 6 m et 8 m, et le trafic est inférieur à 5 000 véh/j.	Largeur des rives : au moins 1,20 m et jusqu'à 1,80 m pour ne pas encourager le stationnement	

Aménagement		Définition	Observations	Illustrations
COHABITATION MODALE	<i>Zone de rencontre / Zone 20</i>	Ensemble de rues limitées à 20 km/h, qui constitue une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.	Aménagement dans les secteurs où la fonction urbaine prime sur la fonction circulatoire (zone commerciale, secteur gare, quartier résidentiel). Les zones 30 s'accompagnent d'aménagements d'apaisement de la circulation de type plateaux, écluses, by-pass vélo, etc.	
	<i>Zone 30</i>	Ensemble de rues limitées à 30 km/h, qui constitue une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Limitation à 30 km/h Section de rue où la vitesse est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.		
	<i>Vélorue</i>	Il s'agit de donner une priorité relative aux cyclistes sur le trafic motorisé. Ainsi, le cycliste se positionne au milieu de la voie et la voiture reste derrière le cycliste. Pour cela, la position du cycliste est légitimée au milieu de la chaussée à l'aide d'un marquage spécifique constitué de la figurine vélo et d'un double chevron qui lui donne clairement la priorité.	La vélorue s'aménage en agglomération dans les rues à trafic modéré où il n'est pas possible de réaliser d'autres aménagements. La vitesse doit être limitée 30 km/h.	
	<i>Route partagée</i>	Il s'agit d'une route à faible trafic où cohabitent cycliste et automobile. Pour renforcer la sécurité du cycliste ou matérialiser une continuité, une signalisation horizontale rappelle la présence de cyclistes.	Ce type d'aménagement n'est pas recommandé sur des routes avec une circulation > à 1 500 véhicules jour. Privilégier un aménagement cyclable distinct.	

3.4 Tableau de bord programmatique

Ce tableau récapitulatif constitue la traduction opérationnelle des orientations et des intentions d'aménagement. Il fixe la feuille de route à suivre en matière d'aménagements cyclables pour les années à venir, jusqu'à un horizon 2027. Le tableau de bord fait l'objet également d'un document de suivi modifiable qui sera transmis à la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais.

ID	Commune	Rue /Lieu	Type voie	Amenagement proposé	Hierarchie	Phasage	Interet	Observations	Gestionnaire	Longueur	Coût d'investissement (HT)	Coût d'investissement avec subvention 40 % (HT)	Enjeux auquel répond l'aménagement
1.1.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue Nationale	commune structurante	bande cyclable	structurant	2021-2023	communal	resorption de la coupure du maillage rue Nationale	communale	279	9 774	-	4 desserte polaire
1.2.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue du Commandant Cousteau	departementale	piste cyclable	maillage	2023-2025	intercommunal	complete maillage intercommunal et relie la V80	communale	330	39 543	23 729	3 tourisme et 4 desserte polaire
1.3.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue du Commandant Cousteau	commune de desserte	bande cyclable	secondaire	2021-2023	communal	relie le centre vers la périphérie et vers la V80	communale	249	8 718	8 718	3 tourisme et 4 desserte polaire
1.4.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue Nationale debut	commune structurante	bande cyclable	structurant	2021-2023	les deux	complete le maillage du centre-ville Rue Nationale	communale	312	10 908	10 908	1 etablissement scolaire et 4 desserte polaire
1.5.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Route de Bourg	departementale	piste cyclable	maillage	2023-2025	intercommunal	complete maillage intercommunal vers St Genais	departementale	1817	217 986	130 792	4 desserte polaire
1.6.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue Nationale	departementale	bande cyclable	secondaire	2021-2023	les deux	relie Cub les Ponts et Saint-Andre et connecte gare	communale	616	21 575	12 945	2 gares intermodale et 4 desserte polaire
1.7.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Route de Bourg Rte de Port Neu	departementale	piste cyclable	maillage	2023-2025	intercommunal	complete maillage intercommunal vers St Genais et vers V80	departementale	352	42 299	25 379	4 desserte polaire et 3 tourisme
1.8.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Route de Pont Neuf	commune de desserte	bande cyclable	secondaire	2021-2023	intercommunal	relie la D669 à la V80	communale	592	20 727	20 727	3 tourisme
1.9.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue de la Tour du Pin	commune structurante	bande cyclable	secondaire	2021-2023	communal	complete le maillage du centre-ville	communale	465	16 290	16 290	4 desserte polaire
1.10.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue Mondenard	commune	bande cyclable	maillage	2023-2025	communal	relier la gare de Saint-Andre de Cubzac	communale	426	14 902	14 902	2 gares intermodale
1.11.SAC	Saint-Andre de Cubzac	NC	commune de desserte	piste cyclable	secondaire	2023-2025	les deux	connecter la ZA Parc d'Aquitaine et la Grosse	commune de communes	1267	-	-	4 desserte polaire
1.12.SAC	Saint-Andre de Cubzac	boucle Sud Rue de la Mainie	commune de desserte	piste cyclable	maillage	2021-2023	communal	relier Virsac à la ZA Parc d'Aquitaine et a SAC	commune de communes	686	82 346	82 346	1 etablissement scolaire et 4 desserte polaire
1.13.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue Simone Signoret	commune de desserte	bande cyclable	secondaire	2023-2025	communal	complete le maillage du centre-ville	communale	422	14 772	14 772	4 desserte polaire
1.14.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Passerelle D1510	commune	passerelle	maillage	2021-2023	les deux	amenagements velo aux abords de la passerelle	communale	316	15 787	15 787	1 etablissement scolaire
1.15.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Passerelle TGV	autre	passerelle	maillage	2021-2023	intercommunal	amenagements velo aux abords de la passerelle	communale	563	28 138	28 138	1 etablissement scolaire et 4 desserte polaire
1.16.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Avenue Boussicaud	commune et departementale	voie verte	maillage	2021-2023	communal	relier la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	commune de communes	1120	-	-	4 desserte polaire
1.17.SAC	Saint-Andre de Cubzac	D1010	departementale	piste cyclable	maillage	2021-2023	communal	relier la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	commune de communes	972	-	-	4 desserte polaire
1.18.SAC	Saint-Andre de Cubzac	NC	commune de desserte	piste cyclable	maillage	2021-2023	communal	connecter la ZAC Parc d'Aquitaine et la Grosse	commune de communes	536	-	-	4 desserte polaire
1.19.SAC	Saint-Andre de Cubzac	NC	commune de desserte	piste cyclable	maillage	2021-2023	communal	relier la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	commune de communes	939	-	-	4 desserte polaire
1.20.SAC	Saint-Andre de Cubzac	NC	commune de desserte	piste cyclable	maillage	2021-2023	communal	relier la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	commune de communes	358	-	-	4 desserte polaire
1.21.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Route du Bouilh	departementale	bande cyclable	maillage	2021-2023	intercommunal	relier la plaine des sports à Saint-Genais	communale	146	5 127	3 076	4 desserte polaire
2.1.B	Bourg	Rue des Ecoles	commune	piste cyclable	structurant	2023-2025	communal	zone de rencontre	communale	209	25 072	25 072	1 etablissement scolaire
2.2.B	Bourg	Rue Franklin	departementale	zone 30	maillage	2023-2025	communal	apaiser cette rue	departementale	348	10 454	6 272	3 tourisme
2.3.B	Bourg	Avenue Flandres Dunkerque	commune	zone 30	maillage	2023-2025	communal	apaiser la rue	communale	652	19 552	19 552	1 etablissement scolaire
2.4.B	Bourg	Av du General de Gaulle	departementale	zone 30	maillage	2023-2025	communal	connexion	departementale	130	3 900	2 340	1 etablissement scolaire
2.5.B	Bourg	Rue du Roc	commune	bande cyclable	maillage	2023-2025	communal	rejoindre la piscine intercommunale	communale	356	12 476	12 476	4 desserte polaire
2.6.B	Bourg	Allée Francois Dalleau	departementale	voie verte	structurant	2021-2023	les deux	securiser cette portion de la V80	commune et departement	537	77 885	46 731	3 tourisme et 4 desserte polaire
3.1.CLP	Cubzac les Ponts	Avenue de Paris 2	departementale	piste cyclable	structurant	2021-2023	intercommunal	lignier Cubzac les Ponts vers SAC et les gares	departementale	758	90 982	54 589	2 gares intermodale et 4 desserte polaire
3.2.CLP	Cubzac les Ponts	Avenue de Paris	departementale	piste cyclable	structurant	2021-2023	intercommunal	relie V80 à Cubzac les Ponts	departementale	520	62 360	37 416	2 gares intermodale et 3 tourisme
3.3.CLP	Cubzac les Ponts	Route de Bordeaux	departementale	piste cyclable	structurant	2021-2023	intercommunal	lignier Cubzac les Ponts vers SAC et sa gare	departementale	1048	125 724	75 435	2 gares intermodale et 4 desserte polaire
3.4.CLP	Cubzac les Ponts	Rue du Port	commune de desserte	bande cyclable	maillage	2023-2025	communal	connecte le port à la V80	communale	270	9 450	9 450	3 tourisme
3.5.CLP	Cubzac les Ponts	Chemin de Timberley	chemin rural	voie verte	secondaire	2023-2025	les deux	relier Cubzac les ponts à la gare de Saint Andre	communale	2212	320 766	320 766	2 gares intermodale
3.6.CLP	Cubzac les Ponts	Rue de la Peyrere	commune	bande cyclable	maillage	2025-2027	communal	relier l'est de la commune	communale	1417	49 578	49 578	4 desserte polaire
3.7.CLP	Cubzac les Ponts	Rue de la Tuilerie	commune	bande cyclable	maillage	2025-2027	communal	relier à la V80	communale	1133	39 645	39 645	2 gares intermodale et 3 tourisme
4.1.G	Gauriaguet	Rue du Parc	commune et departementale	piste cyclable	structurant	2021-2023	les deux	connexion Gauriaguet vers college Peujard	commune et departement	2774	332 847	199 708	1 etablissement scolaire
4.2.G	Gauriaguet	Rue de l'Eglise	commune	piste cyclable	secondaire	2021-2023	communal	apaiser le centre bourg	communale	848	101 735	101 735	1 etablissement scolaire et proximite
4.3.G	Gauriaguet	Gare Gauriaguet vers centre	departementale	bande cyclable	maillage	2025-2027	communal	relier gare au centre bourg	communale	1328	46 477	27 886	2 gares intermodale et 1 etablissement scolaire
4.4.G	Gauriaguet	R Vieux Bourg Rue de la Naude	commune	bande cyclable	maillage	2021-2023	intercommunal	relier ecoles et bourg étroitesse voies	communale	2913	101 972	101 972	1 etablissement scolaire et proximite
5.1.L	Lansac	Le Petit Puy	commune	bande cyclable	maillage	2021-2023	les deux	relie centre-bourg vers commerce et Mombrier	commune et departement	2059	298 548	298 548	1 etablissement scolaire et proximite
6.1.M	Mombrier	D134	departementale	bande cyclable	maillage	2021-2023	communal	apaiser cette portion et aménager à minima en BC	communale	828	32 465	19 479	1 etablissement scolaire et proximite
6.2.M	Mombrier	D133EB	departementale	bande cyclable	maillage	2021-2023	communal	apaisement de la circulation et BC	communale	893	31 271	18 763	1 etablissement scolaire et proximite
7.1.PEU	Peujard	Rue de Peyre Blanc	commune	zone de rencontre	secondaire	2021-2023	communal	aménager en zone 20 jusqu'à depose college	communale	497	22 349	22 349	1 etablissement scolaire
7.2.PEU	Peujard	loissement Clos du Vallon	commune	zone de rencontre	secondaire	2023-2025	communal	relier loissement au college	communale	563	25 340	25 340	1 etablissement scolaire
7.3.PEU	Peujard	D115	departementale	piste cyclable	maillage	2025-2027	intercommunal	relier Peujard à Saint-Andre par Virsac	commune et departement	2341	280 962	168 577	1 etablissement scolaire
8.1.PEM	Pignac-et-Marcamps	Avenue des cotes de Bourg	departementale	zone 30	structurant	2021-2023	intercommunal	securiser cette portion de la V80	commune et departement	831	24 918	14 951	3 tourisme
8.2.PEM	Pignac-et-Marcamps	Chemin des Camières	commune	voie verte	secondaire	2021-2023	les deux	aménager la V80	commune et departement	1609	233 313	233 313	3 tourisme
8.1.PUG	Pugnac	D23	departementale	piste cyclable	secondaire	2021-2023	communal	connexions vers bourg Saint-Savin	communale	1416	169 879	101 928	1 etablissement scolaire
8.2.PUG	Pugnac	Route de Cezac	departementale	CVCB	maillage	2021-2023	intercommunal	connexion privilégiée entre Pugnac et Cezac	communale	792	11 883	7 130	1 etablissement scolaire
10.1.SG	Saint-Genais	Rue de la Croix de l'Avocat	commune de desserte	piste cyclable	structurant	2021-2023	communal	connecte l'ecole de St Genais et relie vers SAC	departementale	353	42 343	42 343	1 etablissement scolaire et 4 desserte polaire
10.2.SG	Saint-Genais	Rue des Genets	commune de desserte	piste cyclable	maillage	2025-2027	intercommunal	maillon qui relie St Genais et ZA Parc d'Aquitaine	departementale	506	60 665	60 665	4 desserte polaire et 1 etablissement scolaire
10.3.SG	Saint-Genais	Rue de la Croix de l'Avocat	commune de desserte	piste cyclable	secondaire	2021-2023	communal	complete maillage St Genais	communale	475	56 947	56 947	4 desserte polaire et 1 etablissement scolaire
10.4.SG	Saint-Genais	Rue des Ecoles Rue du Bart	commune et departementale	piste cyclable	maillage	2021-2023	communal	apaiser le centre bourg	communale	564	67 688	40 613	1 etablissement scolaire
10.5.SG	Saint-Genais	Route de Bourg D669	departementale	piste cyclable	structurant	2023-2025	communal	apaiser le porton de D669	commune et departement	599	71 870	43 122	3 tourisme
11.1.SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Rue des Faures	commune	piste cyclable	secondaire	2021-2023	communal	relier le centre au groupe scolaire	communale	815	97 744	97 744	1 etablissement scolaire
11.2.SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Route des Lacs	commune	voie verte	maillage	2023-2025	intercommunal	relier Pignac et Marcamps	communale	959	139 116	139 116	1 etablissement scolaire
11.3.SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Rue des Faures	commune	piste cyclable	maillage	2021-2023	communal	connecter le groupe scolaire à l'arrêt de bus	commune et departement	449	53 848	53 848	1 etablissement scolaire
12.1.ST	Saint-Trojan	Le Bourg	commune	bande cyclable	maillage	2023-2025	communal	relie centre-bourg à l'ecole et commerce	communale	2357	82 478	82 478	1 etablissement scolaire
13.1.TAU	Tauriac	D133	departementale	piste cyclable	secondaire	2023-2025	intercommunal	relier le centre-bourg à la V80 enjeu tourisme	departementale	1419	170 288	102 173	3 tourisme
13.2.TAU	Tauriac	Rue Monnet	departementale	zone 30	maillage	2023-2025	communal	signalisation et zone 30 à renforcer	communale	886	26 575	15 945	1 etablissement scolaire
13.3.TAU	Tauriac	Route de Bourg	departementale	voie verte	structurant	2021-2023	intercommunal	securiser la V80	departementale	1318	191 087	114 652	3 tourisme
14.1.TEU	Teuillac	D250	departementale	bande cyclable	maillage	2021-2023	communal	apaisement devant l'ecole	commune et departement	1554	54 392	32 635	1 etablissement scolaire
15.1.VDV	Val de Virvee	Rue de la Gruppe	departementale	jalonnement	maillage	2021-2023	communal	passerelle non adaptée vers la gare Aubie	departementale	1342	17 447	10 468	2 gares intermodale
15.2.VDV	Val de Virvee	Rue d'Aubie	departementale	zone de rencontre	maillage	2021-2023	communal	apaiser cette portion de voie	communale	409	18 410	11 046	2 gares intermodale et 1 etablissement scolaire
15.3.VDV	Val de Virvee	D10 Avenue de la République	departementale	piste cyclable	maillage	2025-2027	intercommunal	relier 3 bourgs de Val de Virvee	communale	2543	305 215	183 129	1 etablissement scolaire
15.4.VDV	Virsac et Val de Virvee	D133	departementale	bande cyclable	maillage	2021-2023	les deux	compléter le maillage attention franchissements	departementale	2890	101 151	60 691	2 gares intermodale et 1 etablissement scolaire
15.5.VDV	Val de Virvee	Rue du Ruisseau	commune	bande cyclable	maillage	2021-2023	communal	relier l'ancien bourg de Saint-Antoine	communale	413	14 448	14 448	2 gares intermodale
16.1.VIR	Virsac	Route des Chateaux	commune de desserte	piste cyclable	secondaire	2021-2023	communal	point dur passage du pont difficile	communale	1240	148 796	148 796	4 desserte polaire
16.2.VIR	Virsac	Route de Saint-Antoine	commune de desserte	piste cyclable	secondaire	2021-2023	communal	desserte communale de Virsac	communale	831	99 759	99 759	1 etablissement scolaire
16.3.VIR	Virsac	Bretelle Route de St-Antoine	commune de desserte	piste cyclable	secondaire	2021-2023	les deux	relier Virsac à SAC et à la ZA Parc d'Aquitaine	communale	396	47 471	47 471	1 etablissement scolaire et 4 desserte polaire
16.4.VIR	Virsac	Rue Magnan	commune de desserte	piste cyclable	secondaire	2021-2023	communal	desserte communale de Virsac	communale	1116	133 931	133 931	1 etablissement scolaire

FIGURE 5 : TABLEAU DE BORD PROGRAMMATIQUE D'AMENAGEMENT DES ITINERAIRES CYCLABLES

3.5 Présentation des variantes étudiées

Le travail réalisé sur les itinéraires s'appuie sur les analyses des pôles générateurs de flux, de répartition de la population et des enjeux hiérarchisés en concertation.

Ainsi, la desserte des principales polarités identifiées (comprenant les collèges, lycée, les zones d'activités et les gares) et le maillage secondaire des centres-bourgs avec leurs principaux commerces, écoles et services sont les **principes directeurs** qui ont conduit à la cartographie de principe des itinéraires définis d'intérêt communautaire.

Ces axes ont ensuite été hiérarchisés afin d'identifier les plus stratégiques à l'échelle du Grand Cubzaguais et dont la réalisation est **prioritaire**.

Ce scénario de référence permet de dessiner **une première architecture du réseau cyclable** auquel viendront se greffer **des maillages complémentaires** dans un second temps, au-delà des 6 ans de déploiement de ce schéma vélo.

L'objectif premier de ce scénario est que la fonction de l'itinéraire et la cohérence de son aménagement soient assurées.

Les propositions d'itinéraires ont été travaillées avec les partenaires du projet et ont permis également d'identifier plusieurs **points durs** (illustrés sur les cartes) à résorber. Les points durs identifiés sont de natures différentes, il peut s'agir de sécurisation d'un giratoire ou d'un carrefour, du franchissement d'un pont étroit ou d'un passage à niveau ou encore un passage inférieur sous un pont, etc.

Les propositions de localisation des itinéraires ont permis d'identifier ces points durs correspondant à des secteurs d'enjeux particuliers en termes d'aménagement au regard de leur dangerosité pour les cyclistes. Ces points durs font également l'objet de propositions plus détaillées et leur traitement est considéré comme prioritaire, quel que soit le niveau de priorité de l'itinéraire sur lequel ils se situent.

Les itinéraires constituent un élément clé pour la stratégie du schéma cyclable et seront déroulés de manière concrète en phase suivante à travers l'estimation des coûts et le calendrier d'engagement des actions dans le temps.

Le schéma propose 69 itinéraires structurants, représentant 65 km de tracés.

Pour rappel, la Véloroute V80 longe au sud Grand Cubzaguais sur 22 kilomètres et la communauté de communes compte 14,7 kilomètres d'itinéraires existants sur ou hors voirie.

Différentes études montrent qu'un minimum de 0.7 ml d'aménagement cyclable par habitant est nécessaire pour initier une pratique réelle du vélo, ce qui représente 50 km d'itinéraires cyclables à aménager sur le territoire du Grand Cubzaguais pour initier cette pratique.

2

Si la décision est prise d'**aménager l'ensemble du tracé de la V80**, alors 20 kilomètres supplémentaires seraient à ajouter au réseau structurant proposé, puisque cette dernière est seulement jalonnée sur le territoire et a une vocation liée aux activités touristiques plutôt qu'aux déplacements quotidiens. Lorsque la V80 traverse et longe la départementale D669, des itinéraires prioritaires sont prévus et comptabilisés dans les 69 itinéraires indiqués ci-dessus.

² L'étude sur l'Economie du vélo (Atout France, 2009) a montré qu'un minimum de 0.7 ml d'aménagement cyclable par habitant est nécessaire pour initier une pratique réelle du vélo
2019.1017 E10

Pour engager la transition avec la phase 3 du schéma cyclable, nous souhaitons souligner les invariants qui permettront la mise en œuvre opérationnelle du schéma :

- La nomination d'un pilote opérationnel,
- La définition de budget clair et ambitieux,
- L'information et le travail collaboratif avec les différents échelons du territoire (communes, département, région). Le rôle des communes et du départements sont stratégiques au côté du Grand Cubzaguais pour coordonner des actions efficaces et cohérentes sur le territoire.
- Une mobilisation et sensibilisation citoyenne,
- Le montage de dossiers de subvention auprès des financeurs (Etat, ADEME, Fond Européen, Région, ...),
- Une mise en réseau et une mobilisation des partenaires locaux,
- Un travail collaboratif avec les acteurs limitrophes au territoire.

Pour la **démarche de suivi**, il est rappelé ci-dessous, plusieurs critères pouvant être utilisés pour suivre l'avancée de la réalisation du schéma cyclable du Grand Cubzaguais :

- Linéaire d'aménagements cyclables : total réalisé VS objectif du schéma / Comptages du nombre de cyclistes sur ces itinéraires
- Nombre de kilomètres de voies aménagées / an (par la Communauté de communes, par le département, par les communes...)

- Progression du linéaire d'aménagement cyclable (hors Zone 20 et 30) / habitant
- Nombre de communication et événement d'information / sensibilisation.
- Nombre de stationnement vélo par habitant.
- Suivi des investissements : Communauté de communes et communes
- Étendue des zones apaisées dans les centres-bourgs
- Maillage de services vélo
- Linéaire d'itinéraires de jalonnement
- Observation de la part modale du vélo - cela nécessite des mesures d'accompagnement et notamment de la communication, des services vélos, une formation aux élus et techniciens, un accompagnement de plans de déplacement entreprises, suivi/évaluation, etc.)
- Satisfaction des usagers/ Enquête biennale

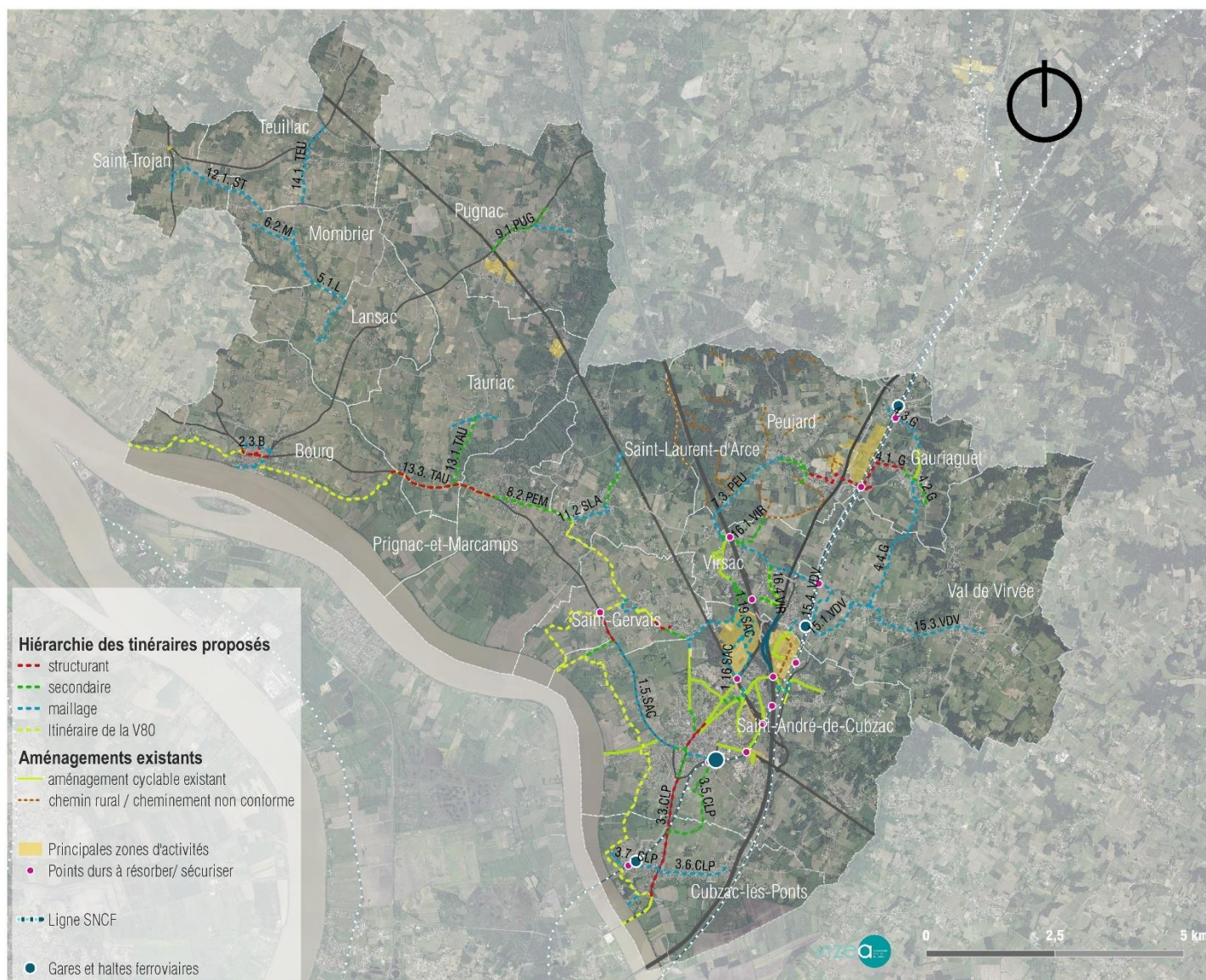
Au regard de l'ensemble des éléments présentés ci-dessus, le chiffrage de mise en place du schéma cyclable sera décomposé suivant plusieurs postes :

- Aménagement des itinéraires identifiés dans cette phase
- Stationnement vélo
- Services autour du système vélo
- Jalonnement
- Communication
- Pilotage de la mise en œuvre du schéma

Ces volets itinéraires et actions seront étalés sur les périodes de déploiement du schéma cyclable et même au-delà.

3.6 Cartographie de hiérarchisation des itinéraires

Cette carte regroupe l'ensemble des **propositions d'itinéraires** d'ordre **structurant**, **secondaire** et de **maillage** sur l'ensemble du territoire. La création de nouveaux aménagements cyclables vient en complément avec le réseau existant sur certains secteurs (cf. les zooms ci-après).

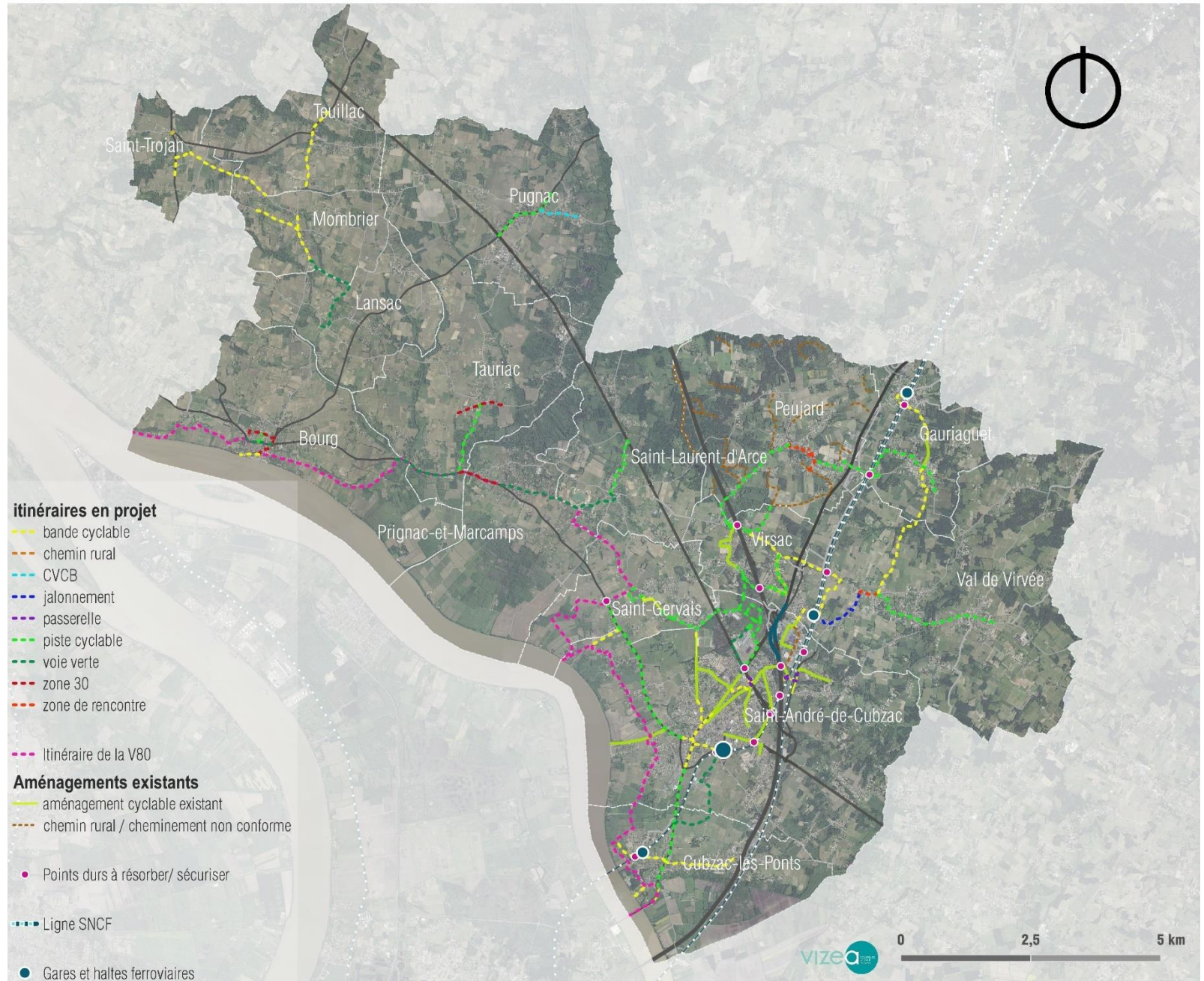


Les aménagements d'itinéraires contribuent à créer un **premier maillage cyclable** qui relie les principaux pôles générateurs de flux dans les rayons de proximité des bassins d'habitations.

Aussi, il est proposé de mettre en place des **mesures d'apaisement de la circulation** aux abords des **établissements scolaires** et dans les **centres bourgs**. Les propositions de hiérarchisation des itinéraires ont permis d'identifier des intersections à aménager correspondant à des secteurs d'enjeu particuliers au regard de leur dangerosité pour les cyclistes.

FIGURE 6 : CARTOGRAPHIE DES ITINERAIRES AVEC PROPOSITION DE HIERARCHISATION
2019.1017 E10

FIGURE 7 : CARTOGRAPHIE DES ITINERAIRES PAR TYPOLOGIE D'AMENAGEMENT PROPOSE

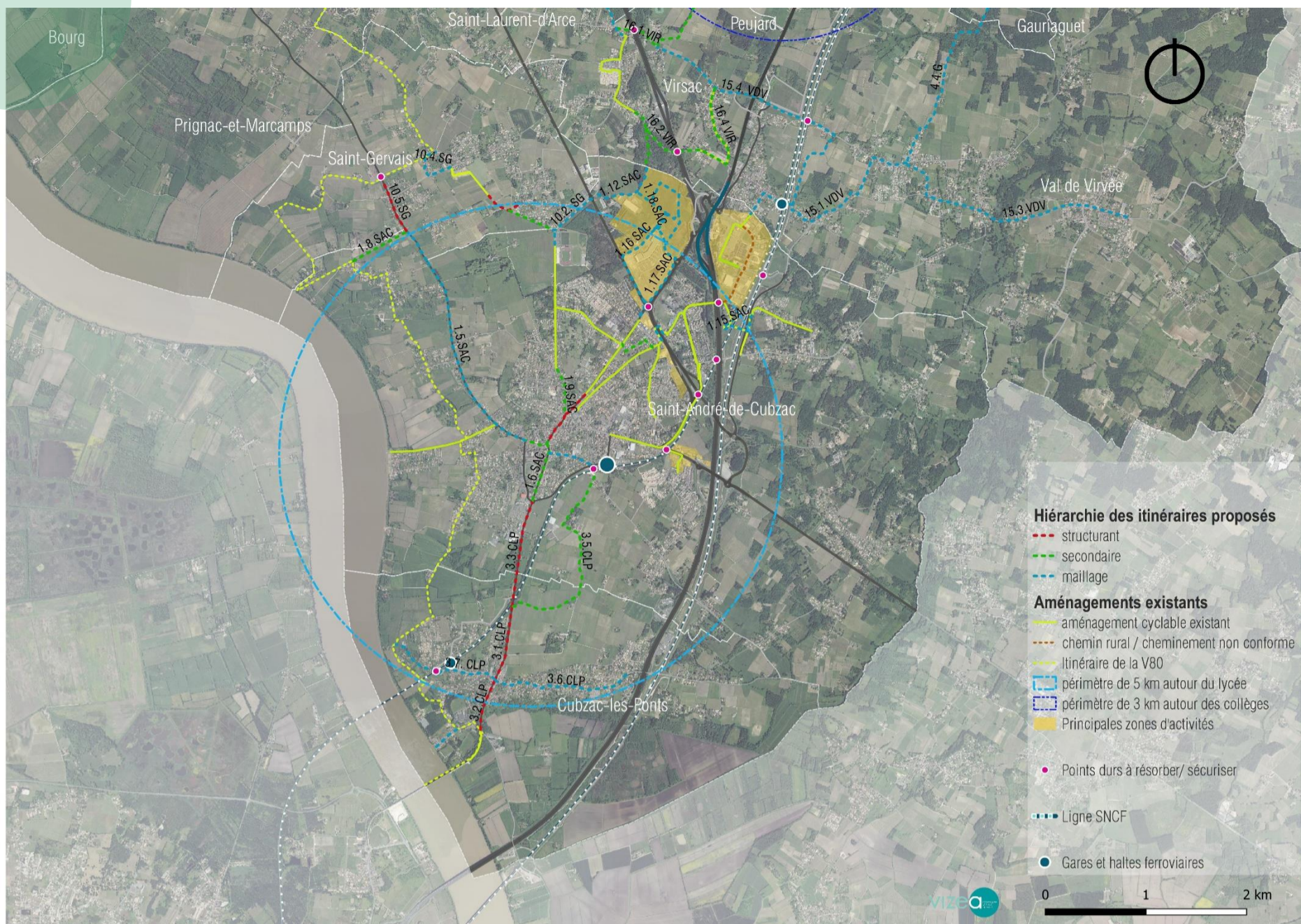


La carte ci-après illustre les différentes typologies de milieux que traversent les itinéraires projetés. Une grande majorité d'itinéraires se situe en milieux urbanisés et anthropisés.

FIGURE 8 : CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION DU SOL CROISEE AVEC LES NOUVEAUX ITINERAIRES PROJETES.



SECTEUR SUD-EST

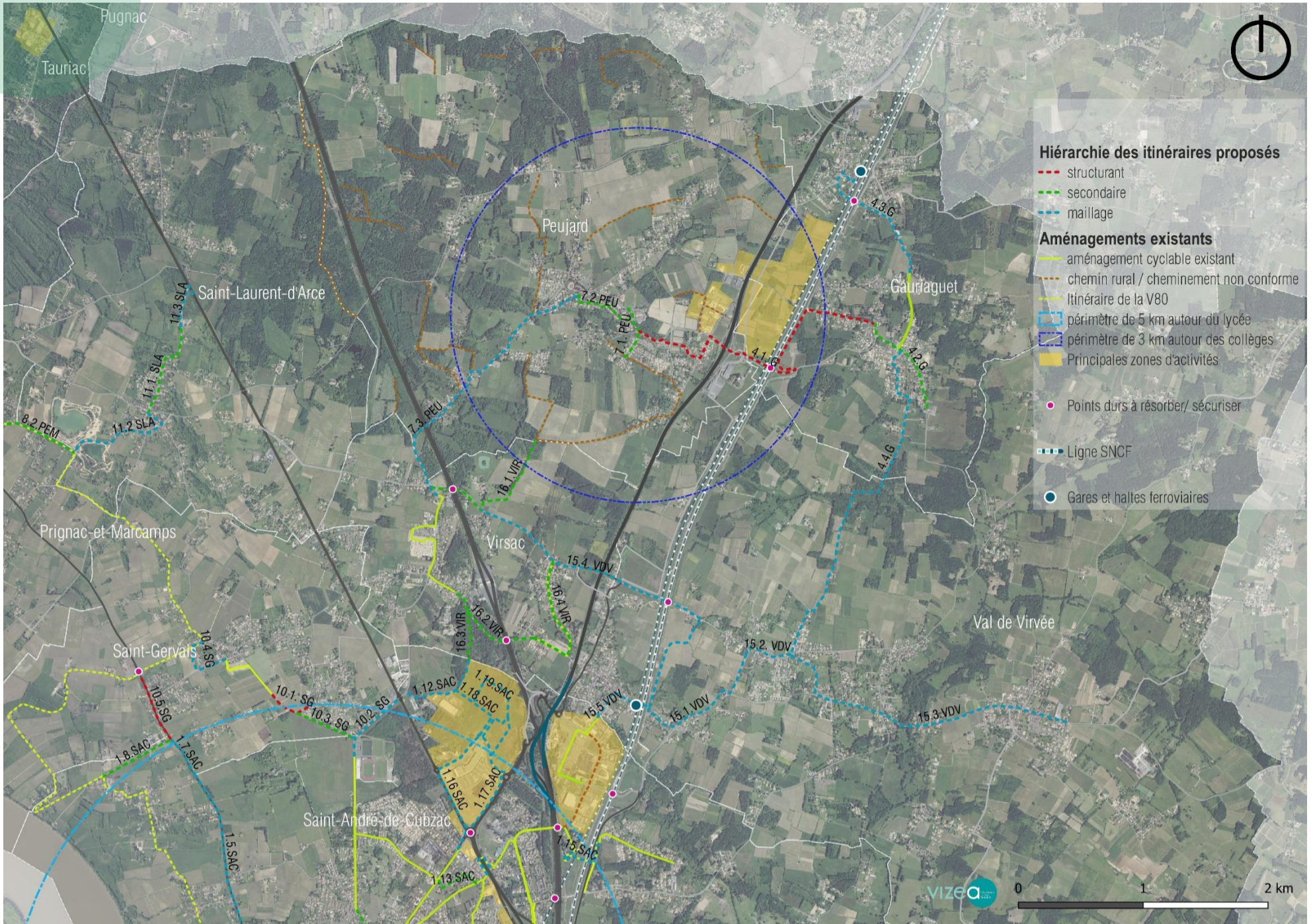


Ce secteur comprend les 5 communes suivantes : **Cubzac les Ponts, Saint-André de Cubzac, Saint-Gervais, Val de Virvée, Virsac**. Certains itinéraires situés à cheval sur plusieurs secteurs et communes sont comptabilisés à la fin du document pour ne pas avoir de double-compte par secteurs.

ID	Commune	Rue /Lieu	Type voie	Amenagement proposé	Hierarchie	Phasage	Intéret	Observations	Gestionnaire	Longueur	Coût d'investissement (HT)	Coût d'investissement avec subvention 40 % (HT)	Enjeux auquel répond l'aménagement
3.1.CLP	Cubzac les Ponts	Avenue de Paris 2	departementale	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	intercommunal	Itinéraire Cubzac les Ponts vers SAC et les gares	departementale	758	90 982	54 589	2 gares intermodales et 4 dessertes polaires
3.2.CLP	Cubzac les Ponts	Avenue de Paris	departementale	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	intercommunal	relie V80 à Cubzac les Ponts	departementale	520	62 360	37 416	2 gares intermodales et 3 tourisme
3.3.CLP	Cubzac les Ponts	Route de Bordeaux	departementale	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	intercommunal	Itinéraire Cubzac les Ponts vers SAC et sa gare	departementale	1048	125 724	75 435	2 gares intermodales et 4 dessertes polaires
3.4.CLP	Cubzac les Ponts	Rue du Pont	communale de desserte	bande cyclable	maillage	2023 - 2025	communal	connecte le pont à la V80	communale	270	9 450	9 450	3 tourisme
3.5.CLP	Cubzac les Ponts	Chemin de Timberley	chemin rural	voie verte	secondaire	2023 - 2025	les deux	relier Cubzac les Ponts à la gare de Saint André	communale	2212	320 766	320 766	2 gares intermodales
3.6.CLP	Cubzac les Ponts	Rue de la Peyrière	communale	bande cyclable	maillage	2025 - 2027	communal	relier l'est de la commune	communale	1417	49 578	49 578	4 dessertes polaires
3.7.CLP	Cubzac les Ponts	Rue de la Tuilerie	communale	bande cyclable	maillage	2025 - 2027	communal	relier à la V80	communale	1133	39 645	39 645	2 gares intermodales et 3 tourisme
1.1.SAC	Saint-André de Cubzac	Rue Nationale	communale structurante	bande cyclable	structurant	2021 - 2023	communal	resorption de la coupure du maillage rue Nationale	communale	279	9 774	9 774	4 dessertes polaires
1.10.SAC	Saint-André de Cubzac	Rue Mondenard	communale	bande cyclable	maillage	2023 - 2025	communal	relier la gare de Saint-André de Cubzac	communale	426	14 902	14 902	2 gares intermodales
1.11.SAC	Saint-André de Cubzac	NC	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2023 - 2025	les deux	connecter la ZA Parc d'Aquitaine et la Garosse	communauté de communes	1267	42 346	26 607	4 dessertes polaires
1.12.SAC	Saint-André de Cubzac	boucle Sud Rue de la Maieie	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relier Virsac à la ZA Parc d'Aquitaine et à SAC	communauté de communes	686	82 346	50 607	1 établissement scolaire et 4 dessertes polaires
1.13.SAC	Saint-André de Cubzac	Rue Simone Signoret	communale de desserte	bande cyclable	secondaire	2023 - 2025	communal	complète le maillage du centre-ville	communale	422	14 772	14 772	4 dessertes polaires
1.14.SAC	Saint-André de Cubzac	Passerelle D1510	communale	passerelle	maillage	2021 - 2023	les deux	aménagement vélo aux abords de la passerelle	communale	316	15 787	15 787	1 établissement scolaire
1.15.SAC	Saint-André de Cubzac	Passerelle TGV	autre	passerelle	maillage	2021 - 2023	intercommunal	aménagement vélo aux abords de la passerelle	communale	563	28 138	28 138	1 établissement scolaire et 4 dessertes polaires
1.16.SAC	Saint-André de Cubzac	Avenue Bousicaud	communale et departementale	voie verte	maillage	2021 - 2023	communal	relier la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	communauté de communes	1120	-	-	4 dessertes polaires
1.17.SAC	Saint-André de Cubzac	D1010	departementale	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relier la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	communauté de communes	972	-	-	4 dessertes polaires
1.18.SAC	Saint-André de Cubzac	NC	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	connecter la ZAC Parc d'Aquitaine et la Garosse	communauté de communes	536	-	-	4 dessertes polaires
1.19.SAC	Saint-André de Cubzac	NC	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relier la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	communauté de communes	939	-	-	4 dessertes polaires
1.2.SAC	Saint-André de Cubzac	Rue du Commandant Cousteau	departementale	piste cyclable	maillage	2023 - 2025	intercommunal	complète maillage intercommunal et relie la V80	communale	330	39 548	23 729	3 tourisme et 4 dessertes polaires
1.20.SAC	Saint-André de Cubzac	NC	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relier la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	communauté de communes	358	-	-	4 dessertes polaires
1.21.SAC	Saint-André de Cubzac	Route du Bouilh	departementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	intercommunal	relier la plaine des sports à Saint-Gervais	communale	146	5 127	3 076	4 dessertes polaires
1.3.SAC	Saint-André de Cubzac	Rue du Commandant Cousteau	communale de desserte	bande cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	relier le centre vers la périphérie et vers la V80	communale	249	8 718	8 718	3 tourisme et 4 dessertes polaires
1.4.SAC	Saint-André de Cubzac	Rue Nationale debut	communale structurante	bande cyclable	structurant	2021 - 2023	les deux	complète le maillage du centre-ville Rue Nationale	communale	312	10 908	10 908	1 établissement scolaire et 4 dessertes polaires
1.5.SAC	Saint-André de Cubzac	Route de Bourg	departementale	piste cyclable	maillage	2023 - 2025	intercommunal	complète maillage intercommunal vers St Gervais	departementale	1817	217 986	130 792	4 dessertes polaires
1.6.SAC	Saint-André de Cubzac	Rue Nationale	departementale	bande cyclable	secondaire	2021 - 2023	les deux	relier Cub les Ponts et Saint-André et connecte gare	departementale	616	21 575	12 945	2 gares intermodales et 4 dessertes polaires
1.7.SAC	Saint-André de Cubzac	Route de Bourg Rts de Port Neu	departementale	piste cyclable	maillage	2023 - 2025	intercommunal	maillage intercommunal vers St Gervais et vers V80	departementale	352	42 299	25 379	4 dessertes polaires et 3 tourisme
1.8.SAC	Saint-André de Cubzac	Route de Pont Neuf	communale de desserte	bande cyclable	secondaire	2021 - 2023	intercommunal	relier la D669 à la V80	communale	592	20 727	20 727	3 tourisme
1.9.SAC	Saint-André de Cubzac	Rue de la Tour du Pin	communale structurante	bande cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	complète le maillage du centre-ville	communale	465	16 290	16 290	4 dessertes polaires
10.1.SG	Saint-Gervais	Rue de la Croix de l'Avocat	communale de desserte	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	communal	connecte l'école de St Gervais et relie vers SAC	departementale	353	42 343	42 343	1 établissement scolaire et 4 dessertes polaires
10.2.SG	Saint-Gervais	Rue des Genets	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2025 - 2027	intercommunal	maillon qui relie St Gervais et ZA Parc d'Aquitaine	departementale	506	60 665	60 665	4 dessertes polaires et 1 établissement scolaire
10.3.SG	Saint-Gervais	Rue de la Croix de l'Avocat	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	complète maillage St Gervais	communale	475	56 947	56 947	4 dessertes polaires et 1 établissement scolaire
10.4.SG	Saint-Gervais	Rue des Ecoles Rue du Bart	communale et departementale	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	apaiser le centre bourg	communale	564	67 688	40 613	1 établissement scolaire
10.5.SG	Saint-Gervais	Route de Bourg D669	departementale	piste cyclable	structurant	2023 - 2025	communal	apaiser le porton de D669	communale et departement	599	71 870	43 122	3 tourisme
15.1.VDV	Val de Virvée	Rue de la Gruppe	departementale	jalonement	maillage	2021 - 2023	communal	passerelle non adaptée vers la gare Aubie	departementale	1342	17 447	10 468	2 gares intermodales
15.2.VDV	Val de Virvée	Rue d'Aubie	departementale	zone de rencontre	maillage	2021 - 2023	communal	apaiser cette portion de voie	communale	409	18 410	11 046	2 gares intermodales et 1 établissement scolaire
15.3.VDV	Val de Virvée	D10 Avenue de la République	departementale	piste cyclable	maillage	2025 - 2027	intercommunal	relier 3 bourgs de Val de Virvée	communale	2543	305 215	183 129	1 établissement scolaire
15.5.VDV	Val de Virvée	Rue du Russeau	communale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relier l'ancien bourg de Saint-Antoine	communale	413	14 448	14 448	2 gares intermodales
16.1.VIR	Virsac	Route des Châteaux	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	point dur passage du pont difficile	communale	1240	148 796	148 796	4 dessertes polaires
16.2.VIR	Virsac	Route de Saint-Antoine	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	desserte communale de Virsac	communale	831	99 759	99 759	1 établissement scolaire
16.3.VIR	Virsac	Bretelle Route de St-Antoine	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	les deux	relier Virsac à SAC et à la ZA Parc d'Aquitaine	communale	396	47 471	47 471	1 établissement scolaire et 4 dessertes polaires
16.4.VIR	Virsac	Rue Magnan	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	desserte communale de Virsac	communale	1116	133 931	133 931	1 établissement scolaire
15.4.VDV	Virsac et Val de Virvée	D133	departementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	les deux	compléter le maillage attention franchissements	departementale	2890	101 151	60 691	2 gares intermodales et 1 établissement scolaire

	18 Km de piste cyclable envisagée
	14 Km de bande cyclable envisagée
	1.5 Km de Jalonement
	2 passerelles – 880 mètres
	3 km de voie verte
	400 m de zone de rencontre

SECTEUR NORD-EST

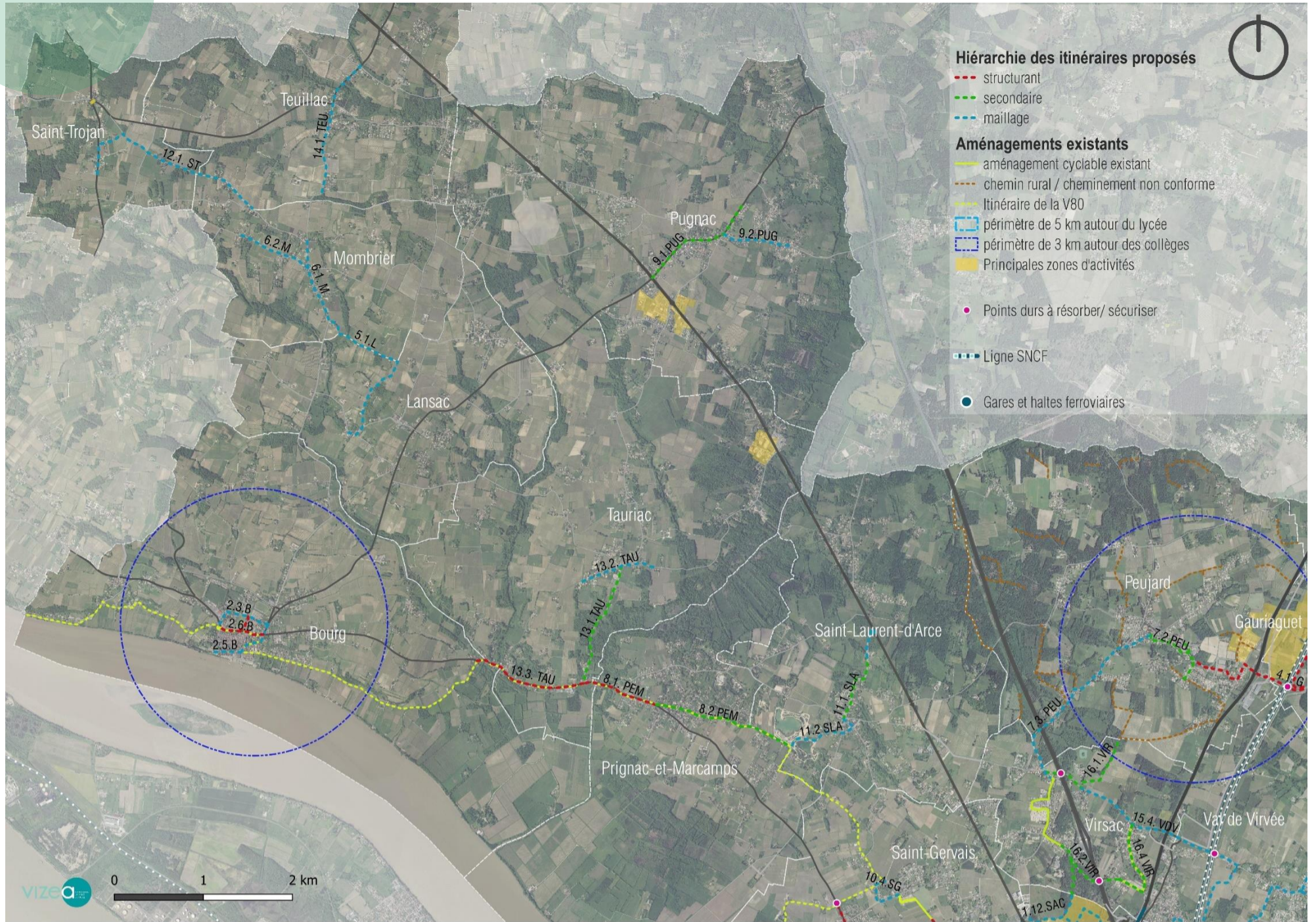


Ce secteur comprend les 6 communes suivantes : **Peujard, Gauriaguet, Virsac, Val de Virvée et Saint-Laurent-d'Arce, Saint-Gervais**. Certains itinéraires sont à cheval sur plusieurs secteurs et communes. Les linéaires d'itinéraires sont comptabilisés à la fin du document pour ne pas avoir de double-compte par secteurs.

ID	Commune	Rue /Lieu	Type voie	Amenagement proposé	Hierarchie	Phasage	Interet	Observations	Gestionnaire	Longueur	Coût d'investissement (HT)	Coût d'investissement avec subvention 40 % (HT)	Enjeux auquel répond l'aménagement
4.1. G	Gauriaguet	Rue du Parc	communale et départementale	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	les deux	connexion Gauriaguet vers collège Peujard	communale et département	2774	332 847	199 708	1 établissement scolaire
4.2. G	Gauriaguet	Rue de l'Église	communale	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	apaiser le centre bourg	communale	848	101 735	101 735	1 établissement scolaire et proximité
4.3. G	Gauriaguet	Gare Gauriaguet vers centre	départementale	bande cyclable	maillage	2025 - 2027	communal	relier gare au centre bourg	communale	1328	46 477	27 886	2 gares intermodales et 1 établissement scolaire
7.1. PEU	Peujard	Rue de Peyre Blanc	communale	zone de rencontre	secondaire	2021 - 2023	communal	aménagement en zone 20 jusqu'à dépose collège	communale	497	22 349	22 349	1 établissement scolaire
7.2. PEU	Peujard	lotissement Clos du Vallon	communale	zone de rencontre	secondaire	2023 - 2025	communal	relier lotissement au collège	communale	563	25 340	25 340	1 établissement scolaire
7.3. PEU	Peujard	D115	départementale	piste cyclable	maillage	2025 - 2027	intercommunal	relier Peujard à Saint-André par Virsac	communale et département	2341	280 962	168 577	1 établissement scolaire
10.1. SG	Saint-Gervais	Rue de la Croix de l'Avocat	communale de desserte	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	communal	connecte l'école de St Gervais et relie vers SAC	départementale	353	42 343	42 343	1 établissement scolaire et 4 desserte polarité
10.2. SG	Saint-Gervais	Rue des Genets	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2025 - 2027	intercommunal	maillon qui relie St Gervais et ZA Parc d'Aquitaine	départementale	506	60 665	60 665	4 desserte polarité et 1 établissement scolaire
10.3. SG	Saint-Gervais	Rue de la Croix de l'Avocat	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	complète maillage St Gervais	communale	475	56 947	56 947	4 desserte polarité et 1 établissement scolaire
10.4. SG	Saint-Gervais	Rue des Ecoles Rue du Bart	communale et départementale	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	apaiser le centre bourg	communale	564	67 688	40 613	1 établissement scolaire
10.5. SG	Saint-Gervais	Route de Bourg D669	départementale	piste cyclable	structurant	2023 - 2025	communal	apaiser la portion de D669	communale et département	599	71 870	43 122	3 tourisme
11.1. SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Rue des Faures	communale	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	relier le centre au groupe scolaire	communale	815	97 744	97 744	1 établissement scolaire
11.2. SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Route des Lacs	communale	voie verte	maillage	2023 - 2025	intercommunal	relier Prignac et Marcamps	communale	959	139 116	139 116	1 établissement scolaire
11.3. SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Rue des Faures	communale	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	connecter le groupe scolaire à l'arrêt de bus	communale et département	449	53 848	53 848	1 établissement scolaire
15.1. VDV	Val de Virvée	Rue de la Gruppe	départementale	jalonnement	maillage	2021 - 2023	communal	passerelle non adaptée vers la gare Aubie	départementale	1342	17 447	10 468	2 gares intermodales
15.2. VDV	Val de Virvée	Rue d'Aubie	départementale	zone de rencontre	maillage	2021 - 2023	communal	apaiser cette portion de voie	communale	409	18 410	11 046	2 gares intermodales et 1 établissement scolaire
15.3. VDV	Val de Virvée	D10 Avenue de la République	départementale	piste cyclable	maillage	2025 - 2027	intercommunal	relier 3 bourgs de Val de Virvée	communale	2543	305 215	183 129	1 établissement scolaire
15.5. VDV	Val de Virvée	Rue du Ruisseau	communale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relier l'ancien bourg de Saint-Antoine	communale	413	14 448	14 448	2 gares intermodales
4.4. G	Val de Virvée et Gauriaguet	R Vieux Bourg Rue de la Naude	communale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	intercommunal	relier écoles et bourgs étroitesse voies	communale	2913	101 972	101 972	4 établissement scolaire et proximité
16.1. VIR	Virsac	Route des Châteaux	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	point dur passage du pont difficile	communale	1240	148 796	148 796	4 desserte polarité
16.2. VIR	Virsac	Route de Saint-Antoine	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	desserte communale de Virsac	communale	831	99 759	99 759	1 établissement scolaire
16.3. VIR	Virsac	Bretelle Route de St-Antoine	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	les deux	relier Virsac à SAC et à la ZA Parc d'Aquitaine	communale	396	47 471	47 471	1 établissement scolaire et 4 desserte polarité
16.4. VIR	Virsac	Rue Magnan	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	desserte communale de Virsac	communale	1116	133 931	133 931	1 établissement scolaire
15.4. VDV	Virsac et Val de Virvée	D133	départementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	les deux	compléter le maillage attention franchissements	départementale	2890	101 151	60 691	2 gares intermodales et 1 établissement scolaire

	15,8 Km de piste cyclable envisagée
	7,5 Km de bande cyclable envisagée
	1.5 Km de Jalonnement
	1 Km de voie verte
	1,5 km de zone de rencontre

SECTEUR OUEST



Ce secteur comprend les 6 communes suivantes : **Tauriac, Teuillac, Bourg, Lansac, Mombrier, Prignac-et-Marcamps, Pugnac, Saint-Trojan, Saint-Laurent-d'Arce**. Certains itinéraires sont à cheval sur plusieurs secteurs et communes. Les linéaires d'itinéraires sont comptabilisés à la fin du document pour ne pas avoir de double-compte par secteurs.

ID	Commune	Rue /Lieu	Type voie	Amenagement proposé	Hierarchie	Phasage	Interet	Observations	Gestionnaire	Longueur	Coût d'investissement (HT)	Coût d'investissement avec subvention 40 % (HT)	Enjeux auquel répond l'aménagement
2.1.B	Bourg	Rue des Ecoles	communale	piste cyclable	structurant	2023 - 2025	communal	zone de rencontre	communale	209	25 072	25 072	1 établissement scolaire
2.2.B	Bourg	Rue Franklin	departementale	zone 30	maillage	2023 - 2025	communal	apaiser cette rue	departementale	348	10 454	6 272	3 tourisme
2.3.B	Bourg	Avenue Flandres Dunkerque	communale	zone 30	maillage	2023 - 2025	communal	apaiser la rue	communale	652	19 552	19 552	1 établissement scolaire
2.4.B	Bourg	Avenue du Général de Gaulle	departementale	zone 30	maillage	2023 - 2025	communal	connexion	departementale	130	3 900	2 340	1 établissement scolaire
2.5.B	Bourg	Rue du Roc	communale	bande cyclable	maillage	2023 - 2025	communal	rejoindre la piscine intercommunale	communale	356	12 476	12 476	4 desserte polarité
2.6.B	Bourg	Allée François Dalleau	departementale	voie verte	structurant	2021 - 2023	les deux	securiser cette portion de la V80	communale et departement	537	77 885	46 731	3 tourisme et 4 desserte polarité
5.1.L	Lansac	Le Petit Puy	communale	voie verte	maillage	2021 - 2023	les deux	relier centre-bourg vers commerce et Mombrier	communale et departement	2059	298 548	298 548	1 établissement scolaire et proximité
6.1.M	Mombrier	D134	departementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	apaiser cette portion et aménager à minima en BC	communale	928	32 465	19 479	1 établissement scolaire et proximité
6.2.M	Mombrier	D133E8	departementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	apaisement de la circulation et BC	communale	853	31 271	18 763	1 établissement scolaire et proximité
8.1.PEM	Prignac-et-Marcamps	Avenue des cotes de Bourg	departementale	zone 30	structurant	2021 - 2023	intercommunal	securiser cette portion de la V80	communale et departement	631	24 918	14 951	3 tourisme
8.2.PEM	Prignac-et-Marcamps	Chemin des Carrières	communale	voie verte	secondaire	2021 - 2023	les deux	aménager la V80	communale et departement	1609	233 313	233 313	3 tourisme
9.1.PUG	Pugnac	D23	departementale	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	connexions vers bourg Saint-Savin	communale	1416	169 879	101 928	1 établissement scolaire
9.2.PUG	Pugnac	Route de Cezac	departementale	CVCB	maillage	2021 - 2023	intercommunal	connexion privilégiée entre Pugnac et Cezac	communale	792	11 883	7 130	1 établissement scolaire
11.1.SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Rue des Faures	communale	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	relier le centre au groupe scolaire	communale	815	97 744	97 744	1 établissement scolaire
11.2.SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Route des Lacs	communale	voie verte	maillage	2023 - 2025	intercommunal	relier Prignac et Marcamps	communale	959	139 116	139 116	1 établissement scolaire
11.3.SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Rue des Faures	communale	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	connecter le groupe scolaire à l'arrêt de bus	communale et departement	449	53 848	53 848	1 établissement scolaire
12.1.ST	Saint-Trojan	Le Bourg	communale	bande cyclable	maillage	2023 - 2025	communal	relier centre-bourg à l'école et commerce	communale	2357	82 478	82 478	1 établissement scolaire
13.1.TAU	Tauriac	D133	departementale	piste cyclable	secondaire	2023 - 2025	intercommunal	relier le centre bourg à la V80 enjeu tourisme	departementale	1419	170 288	102 173	3 tourisme
13.2.TAU	Tauriac	Rue Monnet	departementale	zone 30	maillage	2023 - 2025	communal	signalisation et zone 30 à renforcer	communale	886	26 575	15 945	1 établissement scolaire
13.3.TAU	Tauriac	Route de Bourg	departementale	voie verte	structurant	2021 - 2023	intercommunal	securiser la V80	departementale	1318	191 087	114 652	3 tourisme
14.1.TEU	Teuillac	D250	departementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	apaisement devant l'école	communale et departement	1554	54 392	32 635	1 établissement scolaire

	4,3 Km de piste cyclable envisagée
	6 Km de bande cyclable envisagée
	6,4 Km de voie verte
	1,5 km de zone de rencontre
	800 m de CVCB
	2,8 Km de Zone 30

4 PROGRAMME D' ACTIONS ET PROGRAMME PLURIANNUEL D' INVESTISSEMENTS

Le schéma directeur cyclable du Grand Cubzaguais a retenu 25 actions et mesures phares à mettre en œuvre dès 2021 et sur une durée de 6 ans. Ces actions répondent à 6 grand axes :

Axe 1 : Sécuriser et apaiser la circulation

- 1.1. Apaiser la circulation des centres-bourgs, des cœurs de quartiers résidentiels et des secteurs autour des écoles.
- 1.2. Expérimenter une opération de partage de la voirie devant 2 écoles qui consistera la fermeture à la circulation d'une voie secondaire d'accès à l'école aux heures d'entrée et de sortie des élèves pendant 45 minutes
- 1.3. Sécuriser les points durs (giratoires, carrefour, franchissement d'un pont étroit, d'un passage à niveau etc.)

Axe 2 : Stationnements et services vélos

- 2.1. Équiper de stationnements longue durée (visibles et couverts) les pôles multimodaux : gares, aires de covoiturage, réseau de bus
- 2.2. Installer des stationnements vélo dans les centres-bourgs, devant les zones commerciales et devant les écoles
- 2.3. Installer des pompes à vélo et des stations de réparation en libre-service autour des gares et polarités principales
- 2.4. Promouvoir des ateliers et stages de remise en selle
- 2.5. Aider à financer l'achat de vélos et vélos à assistance électrique
- 2.6. Soutenir et encourager la création de services de réparation de vélo (itinérant ou disposant d'un local ou kiosque permettant d'entreposer et de réparer les vélos)

Axe 3 : Signalisation et jalonnement

- 3.1. Prévoir une signalétique et un jalonnement indiquant le temps et les kilomètres sur l'ensemble des itinéraires vélos
- 3.2. Jalonner les secteurs touristiques et de loisirs

Axe 4 : Communication, sensibilisation, animation et information

- 4.1. Communiquer largement auprès du grand public

- 4.2. Organiser une fête du vélo chaque année pour développer la culture du vélo sur le territoire
- 4.3. Organiser des ateliers dans les écoles pour sensibiliser sur la sécurité à vélo et encourager sa pratique.
- 4.4. Mise à disposition de cartes avec les itinéraires sécurisés (sur des chemins secondaires par exemple, moins visibles)
- 4.5. Sensibiliser les automobilistes et les cyclistes du territoire à la cohabitation sur la route
- 4.6. Créer une maison du vélo multiservices
- 4.7. Créer un guide des services de mobilité (véritable bible du cycliste qui répertorie l'ensemble des services disponibles sur le territoire avec des cartes, outils, abonnements, équipements, etc. et favorisant l'intermodalité)

Axe 5 : Cyclotourisme

- 5.1. Créer des cartographies matérielles et numériques des futurs itinéraires de loisirs et des lieux cyclables sur le territoire (permettant de les identifier plus facilement)
- 5.2. Organiser des randonnées à vélo pour permettre la découverte des itinéraires existants (souvent méconnus, même la V80)
- 5.3. Équiper le territoire en services à destination des cyclistes du quotidien et touristiques
- 5.4. Engager des échanges avec le Département pour la sécurisation de la V80











Axe 6 : Piloter, suivre et évaluer le schéma cyclable

- 6.1. Mettre en œuvre et suivre le schéma cyclable
- 6.2. Engager des réunions de travail avec chaque commune
Poursuivre le dialogue et la concertation avec les associations et les acteurs locaux
- 6.3. Maintenir le dialogue et organiser des réunions de travail avec la Région et le Département
- 6.4. Mesurer la pratique cyclable grâce au comptage des vélos

4.1 Axe 1 : Sécurité et apaisement de la circulation

ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	DETAIL DE L'INVESTISSEMENT	Coût unitaire d'investissement HT	Unité/ Nombre/ml sur 6 ans	Coût d'investissement	OBJECTIFS RECHERCHES	CALENDRIER	LIEU / emplacement	Coût optimisé après aides attendues	Aides / Financements Attendus %	Commentaires
<p>1.1. Apaiser la circulation des centres-bourgs, des cœurs de quartiers résidentiels et des secteurs autour des écoles.</p> <p>Sécuriser les contre-sens cyclables dans les voies en sens unique</p> <p>Équiper 100% des carrefours à feux de sas vélos et mettre en œuvre des "cédez-le-passage" cyclistes aux feux</p>	Communauté de communes / Communes	Département	Compléter les zones 30 existantes et créer de nouvelles /aménagement de 700 ml par commune	35 €	16 communes /700ml	392 000 €	Améliorer la sécurité des déplacements des cyclistes sur le réseau de desserte locale et pour accompagner les aménagements cyclables nouveaux	2021 - 2023	Sur l'ensemble des bourgs	392 000 €	-	Lier ces aménagements aux actions cœur de ville, revitalisation des centres-bourgs et Petites Villes de Demain
			5 Zones de rencontre (Peujard, Cubzac-les-Ponts, Bourg, Saint-André de Cubzac et Pugnac)	30 €	5 communes/ 1000 ml	150 000 €				150 000 €	-	Traversée du centre-bourg en zone 30 -Saint-Gervais Saint-Laurent : Le centre est déjà en zone 30/ Zone de l'école sécurisée
			Chaussée à voie centrale banalisée (à Bourg et à Pugnac)	60 €	2 communes / 1km	120 000 €				120 000 €	-	
			Sas vélo au feu-peinture et panneau (Saint-André x2, Cubzac les Ponts, Val de Virvée)	43 €	8	344 €				344 €	-	
<p>1.2. Expérimenter des dispositifs innovants de partage de la voirie aux abords des établissements d'enseignements</p> <p>Opération test : Partage de la voirie - fermeture à la circulation d'une voie secondaire d'accès à l'école aux heures d'entrée et de sortie des élèves pendant 45 minutes</p>	Communes	Département (collèges) Communauté de communes Région (lycée)	Aménagement de 4 rues scolaires - TEST sur une année	1 000 €	4	4 000 €	Permettre aux élèves et parents de se rendre aux établissements scolaires en sécurité	2021 - 2023	Autour des écoles, collèges et lycée	2 800 €	30% aide département	Une rue test à Peujard ou à Saint-André de Cubzac à choisir pour poursuivre cette expérimentation
<p>1.3. Sécuriser les points durs (giratoires, carrefour, franchissement d'un pont étroit, d'un passage à niveau etc.)</p> <p>Prendre en compte les déplacements à vélo lors des travaux sur l'espace public</p>	Communauté de communes / Communes	Département SNCF	14 points durs identifiés sur le secteur (6 franchissements de ponts, 1 giratoire à sécuriser, 6 passages à niveaux supérieurs ou inférieurs et une intersection)	25 000 €	14	350 000 €	S'assurer de la continuité des itinéraires Protéger les cyclistes des véhicules motorisés aux nœuds routiers et voie ferrée	2021 - 2027	L'ensemble du territoire (sur les itinéraires retenus)	280 000 €	20%	Virrac- franchissement 2 ponts, entre Gauriaguet et Peujard, passerelle au-dessus de la N10 à sécuriser, connexion entre la gare et le cœur du bourg à Saint-André
Sous-total Apaisement de la circulation						1 016 344 €				945 144 €		

EXEMPLES D'APAISEMENT DE LA CIRCULATION



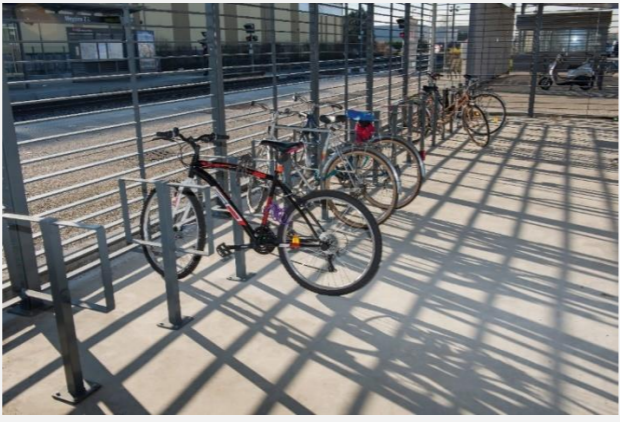
TYPE D'AMENAGEMENT	MESURE	ILLUSTRATIONS	
MARQUAGE AU SOL	Légère		
SIGNALISATION / RETRECISSEMENT PONCTUEL OU DOS D'ANE	Modérée		 
REAMENAGEMENT DE RUE <i>(Écluse, chicane, by-pass vélo, îlot)</i>	Importante		
CHAUSSEE A VOIE CENTRALE BANALISEE / VELORUE	Alternative / Innovante		 


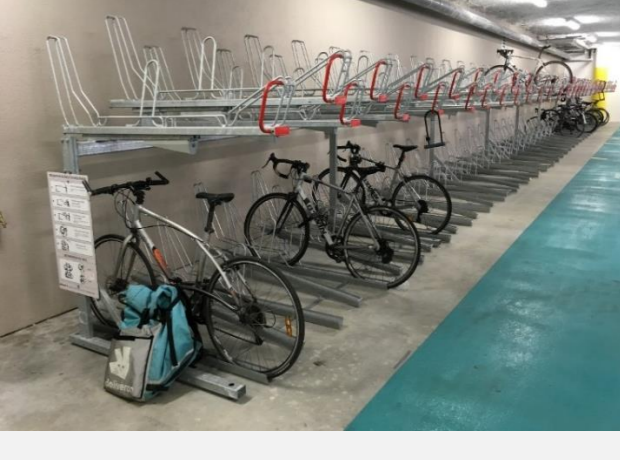


4.2 Axe 2 : Stationnements / Services vélo

ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	DETAIL DE L'INVESTISSEMENT	Coût unitaire d'investissement HT	Unité/ Nombre/ml sur 6 ans	Coût d'investissement	OBJECTIFS RECHERCHES	CALENDRIER	LIEU / emplacement	Coût optimisé après aides attendues	Aides / Financements Attendus %	Commentaires
2.1. Équiper de stationnements longue durée (visibles et couverts) les pôles multimodaux : gares, aires de covoiturage, réseau de bus	Communauté de communes / Communes	Région/ Département/ ALVEOLE / ADEME	Abri vélo collectif sécurisé à la gare de Saint-André (30 places)	20 000 €	1	20 000 €		2023 - 2025	Autour des gares et centres-bourgs des polarités	8 000 €	60%	Alvéole 2 (max 60 %)
			Box individuels / Consigne individuelle sécurisée au niveau des 3 Haltes (Gauriaguet, Aubie Saint-Antoine, Cubzac-les-Ponts) et les 5 zones de covoiturage	1 650 €	8	13 200 €				5 280 €	60%	Alvéole 2 (max 60 %)
2.2. Installer des stationnements vélo dans les centres-bourgs, devant les zones commerciales et devant les écoles	Communes	Représentants de commerçants	25 Arceaux simples à Saint-André	150 €	25	3 750 €	Lever les freins relatifs à la crainte du vol de vélo Stationner en sécurité	2021-2027	Centres-bourgs, zones d'activités, écoles	1 500 €	60%	Alvéole 2 (max 60 %)
		Représentants de commerçants	Installer 10 Arceaux simples dans chacun des centres bourgs suivants (11 communes) : Lansac, Mombrier, Prignac-et-Marcamps, Saint-Gervais, Saint-Laurent d'Arce, Saint-Trojan, Tauriac, Teuillac, Pugnac, Aubie-et-Espessas, Salignac	150 €	110	16 500 €				6 600 €	60%	Alvéole 2 (max 60 %)
	Communes / Département	Communauté de communes	Mettre en place d'abris couverts non sécurisés (15 places minimum) à Peujard et Bourg devant les collèges	1 950 €	2	3 900 €				2 730 €	30% à 50% par le département	Priorité d'équiper en premier les écoles et collèges
2.3. Installer des pompes à vélo et des stations de réparation en libre-service autour des gares et polarités principales	Communes	Associations/ SNCF	Station de réparation « minute » (pompe à vélo, outils basiques, distributeur à chambre à air, nettoyage) : 2 500 € à Bourg et à Saint-André de Cubzag	2 250 €	2	4 500 €	Pouvoir entretenir et réparer son vélo	2021 - 2023	Gares et centralités	2 475 €	30% aide département 15 % aide Région	L'aide de la Région peut être obtenue lorsque l'équipement est situé sur une véloroutes ou voie verte du réseau du schéma national.
	Communes		Totem de réparation pour vélos en libre-service (outils enchaînés : tournevis plat et cruciforme, démonte-pneus, clé Allen, clés plate)	775 €	5	3 875 €			L'ensemble du territoire	2 131 €		Aide octroyée par le département pour l'aménagement d'aire de service pour vélos dans le cadre d'un projet de stratégie touristique territoriale et inscrit dans une Convention d'action touristique (CAT) et à proximité d'un itinéraire cyclable, plafonné à 30 000 euros
	Communes	Département	Poste de gonflage électrique ou manuel (tuyau avec double-embout de gonflage, manomètre 0-10 bars ; kit compresseur ; filtre à air)	950 €	4	3 800 €			2 090 €			

ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	DETAIL DE L'INVESTISSEMENT	Coût unitaire d'investissement HT	Unité/ Nombre/ml sur 6 ans	Coût d'investissement	OBJECTIFS RECHERCHES	CALENDRIER	LIEU / emplacement	Coût optimisé après aides attendues	Aides / Financements Attendus %	Commentaires
2.4. Promouvoir des ateliers et stages de remise en selle	Communes/ Associations / Ecoles	Associations / Ecoles	Séances d'apprentissage, deux demi-journées par semaine (une en week-end et une en semaine), assuré par une association ou les écoles	7 300 €	6	43 800 €	Développer un meilleur service auprès des cyclistes, afin de favoriser le développement de l'usage du vélo	2021-2027	L'ensemble du territoire	43 800 €	-	
2.5. Aider à financer l'achat de vélos et vélos à assistance électrique	Communauté de communes / Communes	Région Etat - ADEME	Mettre en place une prime "vélo à assistance électrique" plafonnée à hauteur de 25 % du prix d'achat TTC du vélo. Instaurer un barème en fonction du quotient familial. Prime ouverte aux vélos-cargos.	50 000 €	25%	12 500 €	La collectivité peut mettre en place une aide financière à l'achat d'un VAE	2021 - 2027	L'ensemble du territoire	12 500 €	-	la CC peut proposer d'acheter votre vélo électrique contre un remboursement de 2 € par jour, pendant 3 ans maximum. Cible : les publics en insertion
			Implanter des bornes de recharge pour VAE (2 aux abords de la V80 à Bourg et à Cubzac-les-Ponts, une au niveau de la gare de Saint-André et 5 au niveau des zones de covoiturage)	450 €	7	3 150 €				3 150 €	-	
2.6. Soutenir et encourager la création de services de réparation de vélo (itinérant ou disposant d'un local ou kiosque permettant d'entreposer et de réparer les vélos)	Communauté de communes / Communes	Département Associations	Variable en fonction de la solution retenue	-			Pérenniser l'usage du vélo auprès des nouveaux usagers en offrant des services accessibles	2021-2023	Au niveau de la gare de Saint-André ou des ZAE	-	-	
Sous-total Stationnement / Services vélo						128 975 €				90 256 €		

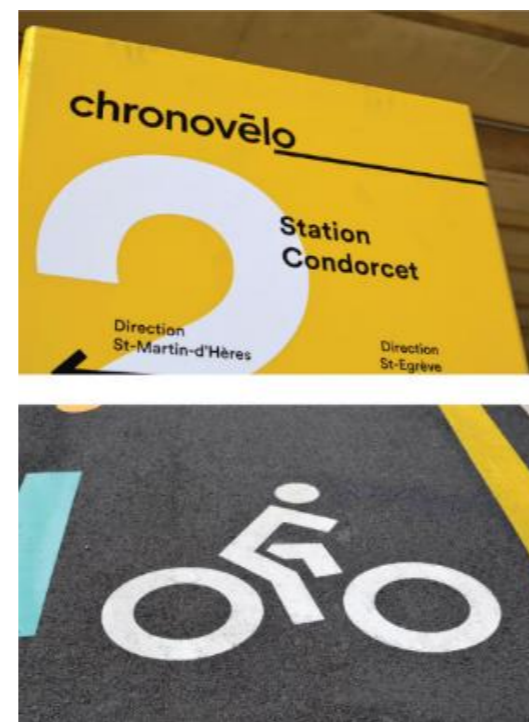
EXEMPLES DE STATIONNEMENTS VELO

TYPE DE SITES	USAGES	TYPE D'OFFRE DE STATIONNEMENT	PHOTOS
GARE, AIRE DE COVOITURAGE	Stationnement longue durée (journée)	Abri collectif fermé/ Abris individuel fermé	
ENTREPRISE, ZONE D'ACTIVITE	Stationnement longue durée (journée)	Site clos : abri collectif ouvert Site ouvert : abri collectif fermé	
ÉQUIPEMENT PUBLIC, SERVICE URBAIN	Stationnement courte durée (< 30 minutes) Stationnement moyenne durée (moins d'une demi-journée)	Abri collectif ouvert	

TYPE DE SITES	USAGES	TYPE D'OFFRE DE STATIONNEMENT	PHOTOS
RUE OU ESPACE PUBLIC COMMERÇANT DE CENTRE-VILLE/CENTRE-BOURG	Stationnement courte durée (< 30 minutes)	Arceaux ou abris collectif ouvert	
LOGEMENT COLLECTIF	Stationnement longue durée et résident (journée et nocturne)	Abri collectif fermé	
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT (SITE CLOS)	Stationnement longue durée (journée)	Extérieur : abri collectif ouvert Intérieur : arceaux	
ESPACE PUBLIC / CENTRE-BOURG	Stationnement courte durée (quelques heures)	Extérieur : Arceaux collectif ouvert	

4.3 Axe 3 : Signalisation /Jalonnement

ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	DETAIL DE L'INVESTISSEMENT	Coût unitaire d'investissement HT	Unité/ Nombre/ml sur 6 ans	Coût d'investissement	OBJECTIFS RECHERCHES	CALENDRIER	LIEU / emplacement	Coût optimisé après aides attendues	Aides / Financements Attendus %
3.1. Prévoir une signalétique et un jalonnement indiquant le temps et les kilomètres sur l'ensemble des itinéraires vélos	Communauté de communes / Communes	Département	Jalonner 30 kilomètres d'itinéraires complémentaires à la V80 rabatement (tout panneaux confondus 7 mâts par km avec 2 panneaux par mât) et compléter le jalonnement de la V80	1 500 €	31	46 500 €	Trouver son chemin et être informé	2021-2027	L'ensemble du territoire	37 200 €	20% aide département
3.2. Jalonner les secteurs touristiques et de loisirs	Communauté de communes / Communes	Département/ Office du Tourisme	Réaliser une étude de jalonnement et de signalétique du réseau cyclable (comprenant l'établissement de fiches carrefour)	20 000 €	1	20 000 €	Faciliter les déplacements à vélo vers les sites touristiques	2023 - 2025	L'ensemble du territoire et plus particulièrement la V80	16 000 €	20% aide département
Sous-total Signalisation / Jalonnement						66 500 €				53 200 €	



4.4 Axe 4 : Communication/ Sensibilisation/ Animation/ Information

ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	DETAIL DE L'INVESTISSEMENT	Coût unitaire d'investissement HT	Unité/ Nombre/ml sur 6 ans	Coût d'investissement	OBJECTIFS RECHERCHES	CALENDRIER	LIEU / emplacement	Coût optimisé après aides attendues	Aides / Financements Attendus %	Commentaires
4.1. Communiquer largement auprès du grand public	Communauté de communes	Associations et institutionnels	Budget communication ciblée /animations/ évènementiel 1% du budget global Conception et diffusion et suivi de vidéos périodiques pédagogique de sensibilisation : 5 000 €	5 000 000 €	1%	50 000 €	Créer une culture commune du vélo et mobiliser les usagers autour de la pratique du vélo.	2021-2027	L'ensemble du territoire	50 000 €	-	
4.2. Organiser une fête du vélo chaque année pour développer la culture du vélo sur le territoire	Communauté de communes	Associations et institutionnels	A partir de 5000 € à imputer au budget global de communication Coût interne (logistique globale, stand ville, communication et goodies) : 5 000 € Coût externe (organisation manifestation) : 10 700 €, soit 170 € pour 1000 habitants / an	15 700 €	6	94 200 €	Sensibiliser et mobiliser le grand public	2021- 2027	Lieu emblématique et fréquenté	94 200 €	-	
4.3. Organiser des ateliers dans les écoles (collèges/lycées) pour sensibiliser sur la sécurité à vélo et encourager sa pratique.	Communauté de communes / Département	Associations de parents d'élèves	2 ateliers de sensibilisation/an Initier des démarches de type Cyclobus dans les écoles	1 500 €	12	18 000 €	Accompagner les habitants dans leur utilisation du vélo	2021-2027	Toutes les communes	18 000 €	-	Initier des démarches de type Cyclobus dans les écoles : Coût annuel du service pour une ligne (8 enfants) : 27 000 € Ce service de ramassage scolaire s'effectue à l'aide d'un vélo collectif à assistance électrique, de neuf places, pour un conducteur et huit enfants.
4.4. Mise à disposition de cartes avec les itinéraires sécurisés (sur des chemins secondaires par exemple, moins visibles)	Communes/Office du tourisme	Agence de marketing et SIG	Développement d'une application mobile et web pour l'enregistrement des trajets : 92 000 €				Partager les informations utiles aux usagers	2021-2027	L'ensemble du territoire	-	-	
4.5. Sensibiliser les automobilistes et les cyclistes du territoire à la cohabitation sur la route	Communes	Département/Police Municipale / Gendarmerie/ SDIS	2 campagnes de sensibilisation/an (kit d'affiches)	1 500 €	12	18 000 €	Retour sur les pratiques, les zones accidentogènes, les conflits d'usages et les points noirs	2023 - 2025	L'ensemble du territoire	18 000 €	-	

4.6. Créer une maison du vélo multiservices	Communauté de communes / Communes	Associations	1 ETP Chargé.es de mission dédiée à la conception, l'animation et la mise en œuvre de la politique cyclable	40 000 €	6	240 000 €	Sensibiliser et mobiliser le grand public	2021-2027	Saint-André de Cubzac	120 000 €	50% ADEME	Subvention ADEME possible pour le poste
4.7. Créer un guide des services de mobilité (véritable bible du cycliste qui répertorie l'ensemble des services disponibles sur le territoire avec des cartes, outils, abonnements, équipements, points de réparations, etc.) favorisant l'intermodalité	Communauté de communes / Communes	Agence de communication	Création, suivi et mise à jour du guide des services	8 000 €	3	24 000 €	Communiquer sur les bonnes pratiques à vélo	2023 - 2025 mi-parcours du schéma	L'ensemble du territoire	24 000 €	-	
Sous-total Communication/ Sensibilisation/ Animation						444 200 €				324 200 €		

PLAN DE COMMUNICATION : SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

Constat

La promotion d'une culture vélo sur le territoire nécessite des actions d'accompagnement, d'information et de communication auprès des habitants.

Devenir un territoire cyclable, diffuser les bonnes pratiques auprès des habitants, mais aussi envers les touristes, promouvoir le vélo et ces bienfaits sont tant d'actes à initier et poursuivre avant, pendant et après le schéma cyclable.

Des initiatives telles que la semaine de la Mobilité pour les entreprises ou encore la Fête du Vélo sont des prémices d'actions que le territoire peut engager rapidement en faveur du vélo. D'autres initiatives d'information et de communication suivront pour insuffler un nouvel élan des déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Objectifs

Constituer un guide qui présente les services de mobilité du territoire avec un focus sur le vélo est un très bon outil pour atteindre les objectifs suivants :

- Communiquer sur les bonnes pratiques à vélo
- Partager les informations utiles des usagers
- Créer une culture vélo et mobiliser les usagers autour de la pratique du vélo.
- Sensibiliser les automobilistes pour la sécurité piétonne et cyclable en centre-bourg.



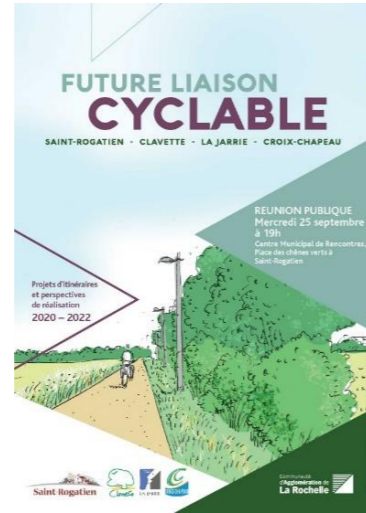
Propositions d'actions de communication et de sensibilisation à engager dès 2021

Le Grand Cubzaguais pourrait s'engager dans les actions suivantes pour promouvoir la pratique du vélo sur le territoire :

- Faire connaître le schéma directeur cyclable (à travers de vidéos, d'événementiels)
- Réaliser un guide sur les services de vélo que le territoire offre pour accompagner la collectivité. Il peut inclure une cartographie des temps de trajet.
- Communiquer de manière ciblée sur l'image du vélo, le sentiment d'insécurité, les futurs itinéraires et aménagements.
- Constituer un site internet dédié ou d'une page spécifique sur le site du Grand Cubzaguais
- Intégrer un encadré vélo dans les communications de la collectivité (type newsletter, magazine, ...).
- Organiser des événements et animations : Stage de remise en selle, Défi vélo, jeux de pistes, journées à vélo, parcours vélo à l'occasion d'une réalisation d'aménagements cyclables majeure ...
- Créer une équipe "d'ambassadeurs du vélo"
- Communiquer davantage sur la Véloroute V80
- Partager les contenus des partenaires de la communauté de communes (ADEME, Département, WIMOOV...)



Guide des bonnes pratiques à vélo, Sceaux
Sources : sceaux.fr, 2018



Mise en place de vidéos de communication pour favoriser l'usage du vélo

La communauté de communes engagera la production de plusieurs vidéos permettant de maintenir une continuité de la communication autour de l'usage du vélo et présentant des actions engagées en faveur des déplacements à vélo. Cette communication permettra d'informer largement le grand public, mais aussi de débloquer certains freins.

Plusieurs capsules de vidéos seront diffusées sur le site de la Communauté de Communes et les réseaux sociaux permettant de présenter régulièrement un nouvel aspect du système vélo, le lancement de nouvelles actions ou initiatives de différents acteurs. La première vidéo est prévue en fin d'année 2020.

UNE SERIE DE VIDEOS

Une des actions phares de la communication du schéma directeur cyclable est notamment la réalisation de plusieurs capsules de vidéos sur différents thèmes du système vélo sur le territoire. Vizéa a proposé un script et des supports cartographiques et photographiques permettant le lancement de la première vidéo. Ensuite, le service communication de la communauté de communes pourra poursuivre la mise en place des capsules suivantes.

La vidéo N°1 aura une durée de 3 minutes et s'articulera autour des 3 étapes suivantes :

1. La première étape consistera à expliquer les **objectifs du schéma** cyclable sur le territoire, de présenter les **chiffres clés** et le **calendrier de mise en œuvre du schéma**.
2. La seconde étape illustre **les besoins fondamentaux du cycliste** et restitue l'essentiel de l'**enquête**. Seront présentés également les **aménagements existants** et la **cyclabilité** du territoire
3. La troisième étape présente les enjeux retenus et fait l'ouverture sur les futures actions

Proposition de déroulé et de script pour la vidéo

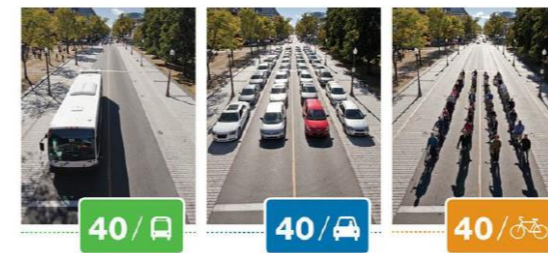
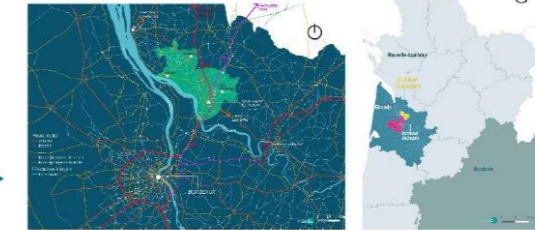
Déroulé de la vidéo :

Etape 1 : Introduction : Qu'est ce que le Schéma Cyclable ?

1. Objectif du schéma
2. Objectif National de tripler la part modale du vélo d'ici 2024!
3. Quelques chiffres clés du territoire
4. Calendrier de réalisation

Illustrations en support

- Une vidéo courte par drone du territoire si possible
OU
- Une de nos cartes de situation géographique
OU
- Des illustrations avec un message fort pour le vélo, par exemple:



TEXTE – ETAPE 1

Qu'est ce que le Schéma Cyclable ?

- Rappel de l'objectif National de tripler la part modale du vélo d'ici 2024!

Le plan vélo fixe l'objectif de tripler la part modale du vélo d'ici 2024, en passant de 3% à 9%. Le plan a quatre axes : la résorption des coupures urbaines, des incitations financières, la lutte contre le vol et le développement d'une culture vélo.

- *Le schéma directeur constitue une feuille de route et une évaluation de l'état actuel des aménagements et des pratiques de déplacements en vélo*
- *La finalité étant de faire évoluer positivement la part modale du vélo sur le territoire et de définir des actions sur le système vélo : Usages et confort des aménagements cyclables, interactions avec les autres usagers de la rue, relations à l'environnement sensoriel, mais aussi les désagréments liés aux déplacements à vélo sont tant de paramètres qui permettent de comprendre quels les besoins fondamentaux des cyclistes au quotidien*

ICI SI BESOIN METTRE LE SCHEMA DU SYSTEME VELO

Quelques chiffres clés du territoire

- Forte augmentation de la population +650 personnes en plus chaque année / Saint-André-de-Cubzac et Cubzac-les-Ponts accueillent à deux près de 40 % de la population. Pugnac, Bourg et Peujard- respectivement 20 %.
- **En Gironde** 1,4 % des habitants d'une commune rurale vont travailler tous les jours ou presque à vélo. L'objectif du schéma est d'augmenter la part modale notamment des déplacements domicile-travail
- 26% des déplacements domicile-travail quotidiens font moins de 5km et sont réalisés en voiture / en 20 minutes – la même distance est parcourue à vélo pour le même temps.
- 83 % des déplacements domicile/travail de la communauté de communes sont effectués en voiture.

Etape - 1



1 MINUTE MAX



Proposition : ETAPES DU SCHEMA CYCLABLE

RETOUR DE L'ENQUETE

Principaux motifs à la pratique du vélo

1. Plus de 1/2 des usagers soulignent que les loisirs, la promenade et la détente sont leur principal motif de déplacements à vélo, généralement pratiqués le week-end.
2. Le deuxième motif est lié aux achats, services et démarches administratives, suivi par les déplacements domicile/travail/école.
3. Le cyclisme sportif apparaît comme étant un motif tout aussi important que les déplacements domicile/travail.



Principales difficultés à la pratique du vélo

1. la principale difficulté soulignée par les usagers est l'absence d'aménagements cyclables. Pour 3/4 des enquêtés c'est le frein N°1.
2. En deuxième position on retrouve le comportement des automobilistes et les discontinuités des aménagements cyclables. / la dangerosité des trajets /
3. l'insuffisance de stationnements sécurisés pour les vélos et la défaillance de la signalisation.



Deux autres contraintes à la pratique du vélo indiquées : les conditions météorologiques et le manque d'éclairage sur les voies.

Etape 3 : Présentation des Enjeux

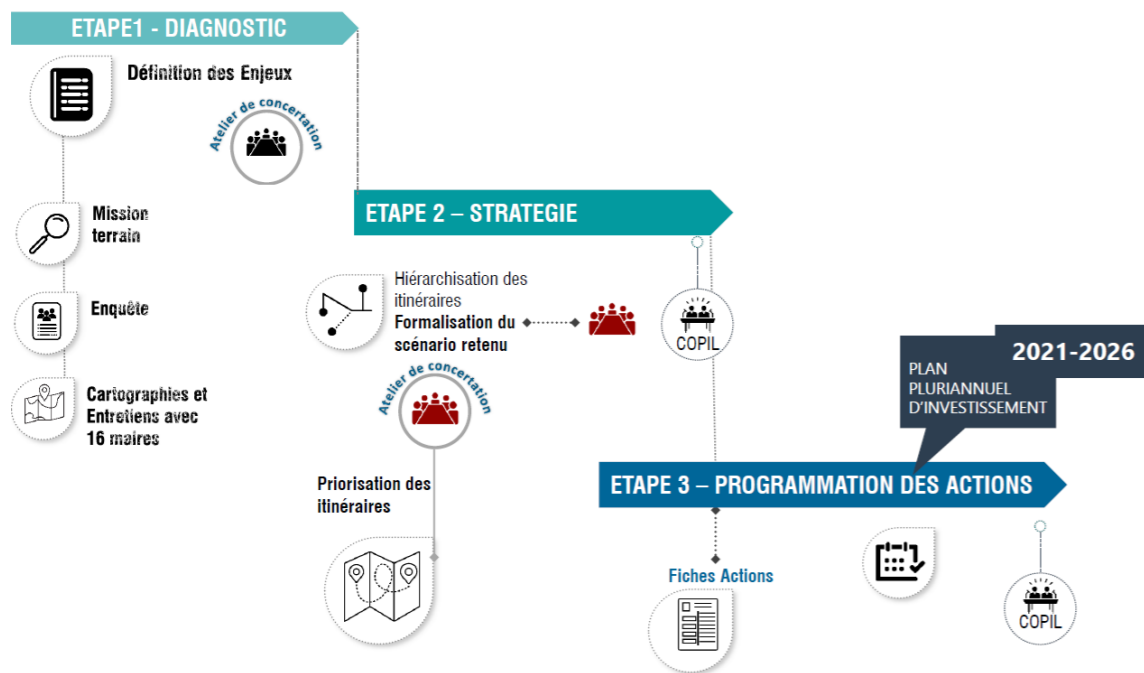
1. 4 ENJEUX RETENUS + 1 TRANSVERSAL
2. Ouverture sur les futures actions

1. Aménagement d'un maillage de desserte autour des établissements scolaires dans les rayons de proximité et déploiement d'aménagements cyclables de proximité pour faciliter les circulations du quotidien dans l'ensemble des centres-bourgs.
2. Développement d'itinéraires continus et sécurisés pour relier les gares et les principaux pôles d'habitation et renforcer l'intermodalité autour des 4 gares en proposant des services attractifs pour les cyclistes
3. Renforcement de l'attractivité touristique par le développement de l'offre de cyclo-tourisme et de loisirs pour tous, en sécurisant la Véloroute V80, et en aménageant des boucles complémentaires pour mailler l'Est du territoire.
4. Structuration d'un réseau cyclable continu de desserte pour les déplacements vélos dans un périmètre de 5 à 10 minutes autour des principales polarités : Saint-André de Cubzac, Bourg, Peujard et Pugnac.

Enjeu transversal : Développement d'actions de communication et de sensibilisation pour encrener le vélo comme un mode de déplacement sur le territoire.

Illustrations en support

- Illustrer chaque enjeu par une photo ou une mini-vidéo
- OU
- Carte, photos et vidéo sur le territoire /personne à vélo le long d'un itinéraire aménagé



Etape 2 : Besoins du cycliste & constat des aménagements existants

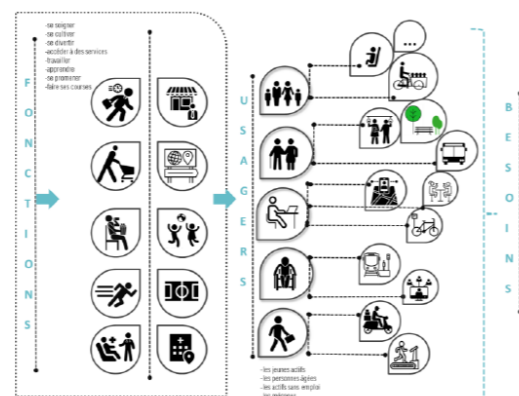
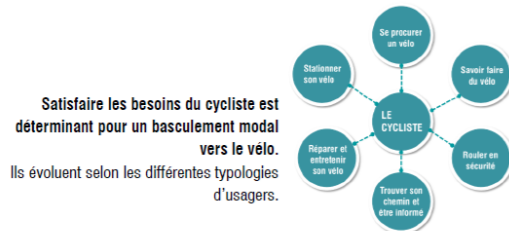
1. Retour rapide de l'enquête - 356 réponses (cf. slide suivante)
2. Explication des besoins fondamentaux du cycliste et la cyclabilité : qualité d'une voie ou d'un ensemble de voies aménagés pour faciliter et sécuriser les déplacements à vélo.
3. Présenter les aménagements existants cf. carte

- Parmi les critères de cyclabilité nous pouvons expliciter dans la vidéo :
- le caractère direct du trajet (avec des critères secondaires de retard, facteur de détour et vitesse réelle) ;
 - les obstacles (p. ex. le nombre de fois/par km où le cycliste doit céder la priorité) ;
 - l'inconfort de vibrations causées par un mauvais revêtement ;
 - la sécurité sur la route pour les cyclistes ;
 - la position concurrentielle comparée Vélo / Auto (ratio de la durée du trajet, pourcentage des trajets plus rapides à bicyclette.); etc



Illustrations en support

- Schéma des besoins du cycliste (cf. dans la mallette)
- Cartographie des aménagements existants
- Pour illustrer un ou deux exemples de la cyclabilité, choisir 2-3 photos



4.5 Axe 5 : Cyclotourisme

ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	DETAIL DE L'INVESTISSEMENT	Coût unitaire d'investissement HT	Unité/ Nombre/ml sur 6 ans	Coût d'investissement	OBJECTIFS RECHERCHES	CALENDRIER	LIEU / emplacement	Coût optimisé après aides attendues	Aides / Financements Attendus %	Commentaires
Axe 5 - Cyclotourisme												
5.1. Créer des cartographies matérielles et numériques des futurs itinéraires de loisirs et des lieux cyclables sur le territoire (permettant de les identifier plus facilement)	Communauté de communes/ Communes	Département	10 000 €/ an / 0,1 ETP par an Coût d'une carte imprimée Conception seule, si elle est externalisée : entre 6 000 € et 13 000 € L'impression pour 1000 exemplaires : 1700 € en moyenne	10 000 €	6	60 000 €	Trouver son chemin et être informé	2021-2027	L'ensemble du territoire	60 000 €	-	Prix variable en fonction du nombre de cartes Cet outil peut être porté par le service communication de la CC du Grand Cubzaguais
5.2. Organiser des randonnées à vélo pour permettre la découverte des itinéraires existants (souvent méconnus, même la V80)	Office du Tourisme	Associations / Professionnels du tourisme	0,3 ETP	12 000 €	6	72 000 €	Promouvoir le cyclotourisme et l'attractivité vélo du territoire	2021-2027	L'ensemble du territoire	50 400 €	30% aide département	
5.3. Équiper le territoire en services à destination des cyclistes du quotidien et touristiques	Communauté de communes/ Communes	Département / Région	Station de gonflage manuelle : 3 000 euros Action chiffrée dans l'axe 2.3.				Promouvoir le cyclotourisme et l'attractivité vélo du territoire	2021-2027	Communes traversées par la V80		30% aide département 15 % aide Région	Aide octroyée par le département pour l'aménagement d'aire de service pour vélos dans le cadre d'un projet de stratégie touristique territoriale et inscrit dans une Convention d'action touristique (CAT) et à proximité d'un itinéraire cyclable, plafonné à 30 000 euros
5.4. Engager des échanges avec le Département pour la sécurisation de la V80	Communauté de communes/ Département	Communes Département	Réunions trimestrielles					2021 - 2023	L'ensemble du territoire		-	
Sous-total Cyclotourisme						132 000 €				110 400 €		



4.6 Axe 6 : Piloter, suivre et évaluer le schéma cyclable

ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	DETAIL DE L'INVESTISSEMENT	Coût unitaire d'investissement HT	Unité/ Nombre/ml sur 6 ans	Coût d'investissement	OBJECTIFS RECHERCHES	CALENDRIER	LIEU / emplacement	Coût optimisé après aides attendues	Aides / Financements Attendus %	Commentaires
6.1. Mettre en œuvre et suivre le schéma cyclable	Communauté de communes/ Communes si AOM	Communes	1 ETP				S'assurer de la mise en œuvre et de la pérennité des actions	2021-2027	L'ensemble du territoire		-	Etat : Fonds de soutien à l'investissement local Fonds mobilités actives "aménagement cyclables" Région : Contrats de Mobilité / délibération : 2020. 2291.SP Département : Partenariat Conseil Départemental Gironde CC Grand Cubzaguais : Autofinancement
6.2. Engager des réunions de travail avec chaque commune Poursuivre le dialogue et la concertation avec les associations et les acteurs locaux	Communauté de communes/ Communes si AOM	Communes		40 000 €	6	240 000 €		2021-2027	L'ensemble du territoire	240 000 €	-	
6.3. Maintenir le dialogue et organiser des réunions de travail avec la Région et le Département	Communauté de communes/ Communes si AOM	Région / Département						2021-2027	L'ensemble du territoire		-	
6.4. Mesurer la pratique cyclable grâce au comptage des vélos	Communauté de communes/ Département	Communes / Département		Comptage non permanent manuel /des comptages vélo pendant 1 semaine sur 16 sites différents	8 750 €	6		52 500 €	2022-2027	L'ensemble du territoire	-	
Sous-total Pilotage et suivi du schéma						292 500 €				240 000 €		

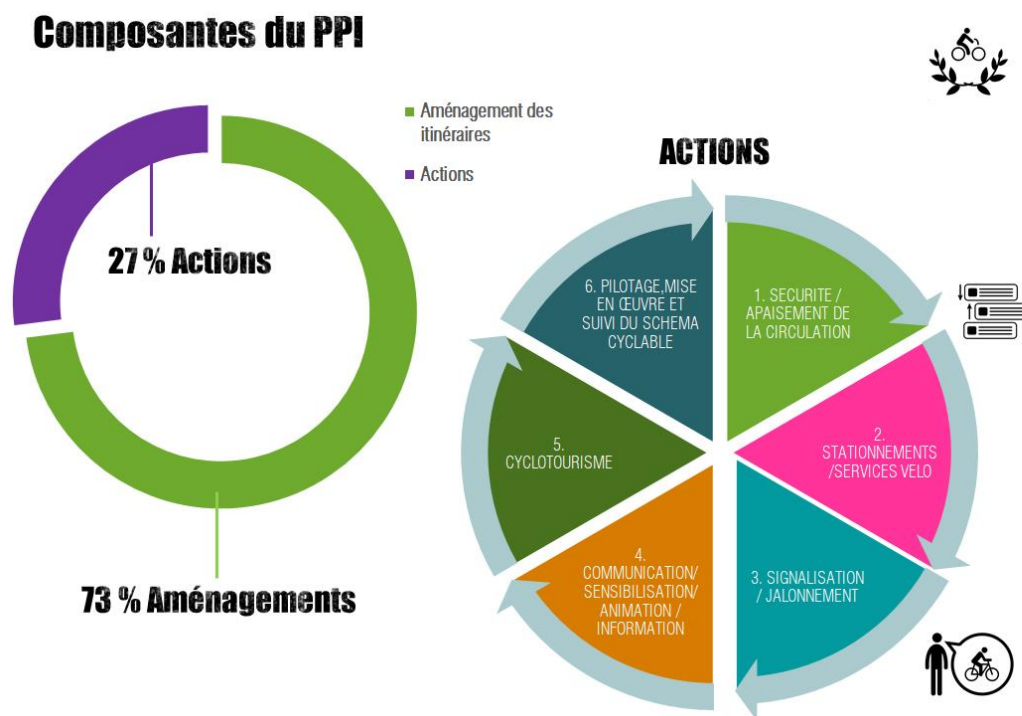


FIGURE 9 : SE RASSEMBLER AUTOUR D'UN BUT COMMUN

5 PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

5.1 Tableau de synthèse financier et programmatique

Le PPI est composé à 73 % d'investissements destinés à l'aménagement d'infrastructures vélo et 27 % d'actions réparties selon les 6 axes ci-dessous.



Le budget global de mise en place du schéma directeur cyclable, s'élève avec les propositions faites à **7 192 886 € HT** sur 6 ans, soit **1,2 M €/an**. Il se décompose ainsi selon 3 périodes de déploiement (à court, moyen et long terme) :

FIGURE 10 : TABLEAU GLOBAL DE SYNTHESE DU PPI

	SYNTHESE DU PPI	TOTAL HT	Montant 2021 - 2023	Montant total 2023 - 2025	Montant total 2025 - 2027	AVEC AIDES ET SUBVENTIONS
ACTIONS						
AXE 1	SECURITE / APAISEMENT DE LA CIRCULATION	1 016 344 €	783 011 €	116 667 €	116 667 €	945 144 €
AXE 2	STATIONNEMENTS /SERVICES VELO	128 975 €	40 042 €	61 067 €	27 867 €	90 256 €
AXE 3	SIGNALISATION / JALONNEMENT	66 500 €	15 500 €	35 500 €	15 500 €	53 200 €
AXE 4	COMMUNICATION/ SENSIBILISATION/ ANIMATION / INFORMATION	444 200 €	134 067 €	164 067 €	146 067 €	324 200 €
AXE 5	CYCLOTOURISME	132 000 €	44 000 €	44 000 €	44 000 €	110 400 €
AXE 6	PILOTAGE,MISE EN ŒUVRE ET SUVI DU SCHEMA CYCLABLE	292 500 €	97 500 €	97 500 €	97 500 €	240 000 €
	TOTAL ACTIONS	2 080 519 €	1 114 119 €	518 800 €	447 600 €	1 763 200 €
AMENAGEMENT DES ITINERAIRES		5 112 367 €				4 051 301 €
	TOTAL PPI	7 192 886 €		Avec subventions		5 814 501 €

Le tableau ci-après illustre les budgets à engager par période en fonction de l'importance définie de l'axe, à savoir:

- **structurant** pour les axes desservant les principales aménités et pôles générateurs de flux qui permettent de résorber les discontinuités du réseau existant ;
- **secondaire** pour les axes permettant le rabattement vers des axes prioritaires et de desservir des pôles secondaires
- **maillage** pour les axes permettant de relier toutes les principales communes et de renforcer le maillage secondaire

FIGURE 11 : TABLEAU DE REPARTITION BUDGETAIRE PAR PERIODE EN FONCTION DE LA HIERARCHIE DES AXES

AMENAGEMENTS ITINERAIRES	Prix	2021-2023	2023-2025	2025-2027
Structurant	1 065 769 €	968 827 €	96 942 €	0 €
Secondaire	1 710 399 €	1 179 234 €	531 166 €	0 €
Maillage	2 336 198 €	934 922 €	618 735 €	782 541 €

NB : Le PPI étant un outil opérationnel de mise en œuvre et de suivi du schéma sera fourni à la communauté de communes sous forme de tableur Excel, permettant ainsi une plus simple utilisation.

5.2 Démarche de mise en œuvre et de suivi des réalisations

Au total, le schéma propose 69 itinéraires de liaison, représentant 65 km de tracés pour un coût global d'environ 5,2 M€. La communauté du Grand Cubzaguais compte aujourd'hui 15 kilomètres d'aménagements cyclables réalisés en dehors de la V80 qui est partiellement jalonnée sur le territoire. Cette dernière est davantage vouée aux activités touristiques qu'aux déplacements quotidiens, mais elle représente un bon support au futur maillage à créer.

Il est important de cadrer son **lancement, sa mise en œuvre et son suivi**.

La validation de ce document et l'intégration d'un « budget vélo » dans le PPI de la Communauté de communes du Grand Cubzaguais marquera **son lancement**. Il est également important de nommer une personne pilote (réfèrent Modes Actifs) pour mener à bien le schéma directeur. A ce jour, nous n'avons pas identifié au sein des services une personne, ainsi nous prenons en compte un nouveau ETP dans l'estimation financière réalisée. Cette personne pourra prendre en charge le développement et l'animation de toutes les actions identifiées.

La **mise en œuvre du schéma directeur** repose sur plusieurs invariants :

- La nomination d'un pilote opérationnel (le nouveau ETP),
- La définition de budget clair et ambitieux,
- L'information et le travail collaboratif avec les différents échelons du territoire (communes, département, région).
Le rôle des communes et du départements sont stratégiques au côté de la Communauté de communes du Grand cubzaguais pour coordonner des actions efficaces et cohérentes sur le territoire.
- Une mobilisation et sensibilisation citoyenne,
- Le montage de dossier de subvention auprès des financeurs (Etat, ADEME, Fond Européen, Région, ...),
- Un suivi régulier auprès de la commission communautaire
- Une mise en réseau et une mobilisation des partenaires locaux,
- Un travail collaboratif avec les acteurs limitrophes au territoire.

Pour la **démarche de suivi**, il est rappelé ci-dessous, plusieurs critères pouvant être utilisés pour suivre l'avancée de la réalisation du schéma cyclable. A cela nous pouvons ajouter également des indicateurs adéquats qui permettront le suivi de chaque action :

- Linéaire d'aménagements cyclables : total réalisé VS objectif du schéma / Comptages du nombre de cyclistes sur ces itinéraires
- Nombre de kilomètres de voies aménagées / an (par la Communauté de communes, par le département, par les communes...)
- Progression du linéaire d'aménagement cyclable (hors Zone 20 et 30) / habitant
- Nombre de communications et événement d'information / sensibilisation.
- Nombre de stationnement vélo par habitant.
- Suivi des investissements : Communauté de communes et communes
- Étendue des zones apaisées dans les centres-bourgs
- Résorption des points noirs
- Maillage de services vélo
- Linéaire d'itinéraires de jalonnement
- Observation de la part modale du vélo - cela nécessite des mesures d'accompagnement et notamment de la communication, des services vélos, une formation aux élus et techniciens, un accompagnement de plans de déplacement entreprises, suivi/évaluation, etc.)
- Satisfaction des usagers/ Enquête biennale

5.3 Programmes de subventions et dispositifs d'aide à l'investissement

Plusieurs programmes de subventions peuvent être identifiés pour inciter à la réalisation d'aménagements et au développement de la pratique cyclable :

- **Etat – Plan de Relance- 200** millions d'euros dédiées aux mobilités actives/ régionalisés.
- **Fond national « mobilités actives » du Plan vélo.** Le Plan vélo, lancé en septembre 2018 par l'État, a pour objectif de tripler la part modale du vélo entre 2018 et 2024. Le fonds mobilités actives a été créé avec pour objectif de soutenir la création d'axes cyclables au sein des collectivités et résorber les discontinuités d'itinéraires cyclables. Ce fonds est doté de 350 millions d'euros sur 7 ans et fait l'objet d'appels à projets annuels.
- **ADEME**
- AAP « Continuités cyclables » Financement d'aménagements permettant la résorption de coupures et discontinuités cyclables
- Programme AVELO 2 - expérimentation et animation des politiques cyclables (AVELO 2 du 03/03/2021 au 16/06/2021 pour candidater)
- **Programme Alvéole - Dispositifs d'économie d'énergie (CEE) / Contrat de relance et de transition écologique**
Financements de dispositifs de stationnement
Le programme ALVEOLE, porté par la FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette) finance la création de places de stationnement vélo sécurisé (pour les Pôles d'intermodalité, les établissements d'enseignements, les abords de services publics, l'habitat social) et programme des actions de sensibilisation à l'écomobilité.

- **Région Nouvelle Aquitaine**

Aide à la structuration et la mise en tourisme des Véloroutes et Voies Vertes

- **Conseil Départemental de la Gironde**

Le taux de subvention est de 30 % d'un montant d'opération plafonné à 500 000 € HT
En fonction de la qualité du projet, le taux de subvention sera porté à :

- 40% si l'aménagement s'inscrit dans le cadre d'un Schéma d'itinéraires cyclables de portée intercommunale ou permettant la desserte cyclable d'un collège, des lieux d'intermodalité et des services publics
- puis à 50% si l'opération intègre également le choix d'une solution de moindre impact environnemental (utilisation prioritaire de matériaux recyclés, techniques limitant l'imperméabilisation ainsi que les émissions de gaz à effet de serre...).

Quels types d'aménagement ? <ul style="list-style-type: none">• piste cyclable• bande cyclable• voie verte• Borne de recharge pour vélos à assistance électrique	Quels critères d'éligibilité ? (minimum un critère à motiver) <ul style="list-style-type: none">• se raccorder au Schéma Directeur Départemental• être dans un périmètre de 3 km autour d'un collège• desservir un lieu d'intermodalité• desservir un équipement public à l'intérieur d'un bourg ou relier un hameau au bourg uniquement dans le cadre d'une procédure de Convention d'Aménagement de Bourg• résorber une discontinuité d'itinéraire cyclable
Quels travaux ? <ul style="list-style-type: none">• terrassement• structures de chaussée• signalisation• mobilier de stationnement (achat et pose)• les acquisitions foncières	

- **Dotation de soutien à l'investissement local départemental**

Cette dotation peut être sollicitée auprès des préfets. Elle finance les communes EPCI à fiscalité propre pour leurs "plateformes de mobilité et d'aménagements et installations pour la pratique de mobilités actives" et spécifiquement pour le vélo. Le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité peut être éligible.

- Différents appels à projets 2021 Vélo et Territoires.



ANNEXES

Tableau de synthèse des Actions du PPI

ACTIONS	PILOTE	PARTENAIRES	DETAIL DE L'INVESTISSEMENT	Coût unitaire d'investissement HT	Unité/ Nombre sur 6 ans	Coût d'investissement	Part en % dans l'axe	OBJECTIFS RECHERCHES	CALENDRIER	LIEU / emplacement	Coût optimisé après aides attendus	Aides / Financements Attendus %	Commentaires
Axe 1 - Sécurité / Apaisement de la circulation													
1.1. Apaiser la circulation des centres-bourgs, des coeurs de quartiers résidentiels et des secteurs autour des écoles. Sécuriser les contre-sens cyclables dans les voies en sens unique Équiper 100% des carrefours à feux de sas vélos et mettre en œuvre des "détour-le-passage" cyclistes aux feux	Communauté de communes / Communes	Département	Compléter les zones 30 existantes et créer de nouvelles / aménagement de 700 m par commune 5 Zones de rencontre (Peujard, Cubzac-les-Points, Bourg, Saint-André de Cubzac et Pugnac) Chaussée à voie centrale banalisée (à Bourg et à Pugnac) Sas vélo au feu peinture et panneau (Saint-André x2, Cubzac les Points, Val de Vivette)	35 € 30 € 60 € 43 €	16 communes / 700m 5 communes / 1000 m 2 communes / 1km 8	392 000 € 150 000 € 120 000 € 344 €	39% 15% 12% 0%	Améliorer la sécurité des déplacements des cyclistes sur le réseau de desserte locale et pour accompagner les aménagements cyclables nouveaux	2021 - 2023	Sur l'ensemble des bourgs	392 000 € 150 000 € 120 000 € 344 €	- - - -	Lier ces aménagements aux actions cœur de ville, revitalisation des centres-bourgs et Petites Villes de Demain Traverse du centre-bourg en zone 30 - Saint-Gervais Saint-Laurent : Le centre est déjà en zone 30 / Zone de l'école sécurisée
1.2. Expérimenter des dispositifs innovants de partage de la voirie aux abords des établissements d'enseignements Opération test : Partage de la voirie - fermeture à la circulation d'une voie secondaire d'accès à l'école aux heures d'entrée et de sortie des élèves pendant 45 minutes	Communes	Département (collèges) / Communauté de communes Région (lycée)	Aménagement de 4 rues scolaires - TEST sur une année	1 000 €	4	4 000 €	0%	Permettre aux élèves et parents de se rendre aux établissements scolaires en sécurité	2021 - 2023	Autour des écoles, collèges et lycée	2 800 €	30% aide département	Une rue test à Peujard ou à Saint-André de Cubzac à choisir pour poursuivre cette expérimentation
1.3. Sécuriser les points durs (giratoires, carrefour, franchissement d'un pont étroit, d'un passage à niveau etc.) Prendre en compte les déplacements à vélo lors des travaux sur l'espace public	Communauté de communes / Communes	Département SNCF	14 points durs identifiés sur le secteur (6 franchissements de ponts, 1 giratoire à sécuriser, 6 passages à niveau supérieurs ou inférieurs et une intersection)	25 000 €	14	350 000 €	34%	S'assurer de la continuité des itinéraires Protéger les cyclistes des véhicules motorisés aux nœuds routiers et voie ferrée	2021 - 2027	L'ensemble du territoire (sur les itinéraires retenus)	280 000 €	20%	Visac - franchissement 2 ponts, entre Gauriaguet et Peujard, passerelle au dessus de la N10 à sécuriser, connexion entre la gare et le coeur du bourg à Saint-André
Sous-total Apaisement de la circulation						1 016 344 €					945 144 €		
Axe 2 Stationnements / Services vélo													
2.1. Équiper de stationnements longue durée (visibles et couverts) les pôles multimodaux : gares, aires de covoiturage, réseau de bus	Communauté de communes / Communes	Région/ Département/ ALVEOLE / ADEME	Abris vélo collectif sécurisé à la gare de Saint-André (30 places) Box individuels / Consigne individuelle sécurisée au niveau des 3 Halles (Gauriaguet, Aubie Saint-Antoine, Cubzac-les-Points) et les 5 zones de covoiturage	20 000 € 1 650 €	1 8	20 000 € 13 200 €	16% 10%		2023 - 2025	Autour des gares et centres-bourgs des polarités	8 000 € 5 280 €	60% 60%	Alvéole 2 (max 60 %)
2.2. Installer des stationnements vélo dans les centres-bourgs, devant les zones commerciales et devant les écoles	Communes Communes / Département	Représentants de commerçants Représentants de commerçants Communauté de communes	25 Arceaux simples à Saint-André Installer 10 Arceaux simples dans chacun des centres bourgs suivants (11 communes) : Lansac, Mombrier, Pugnac-et-Marcamps, Saint-Gervais, Saint-Laurent d'Arce, Saint-Trojan, Tauriac, Teuilac, Pugnac, Aubie-et-Espessas, Salgnac Mettre en place d'abris couverts non sécurisés (15 places minimum) à Peujard et Bourg devant les collèges	150 € 150 € 1 950 €	25 110 2	3 750 € 16 500 € 3 900 €	3% 13% 3%	Lever les freins relatifs à la crainte du vol de vélo Stationner en sécurité	2021-2027	Centres-bourgs, zones d'activités, écoles	1 500 € 6 600 € 2 730 €	60% 60% 30% à 50% par le département	Alvéole 2 (max 60 %) Alvéole 2 (max 60 %) Priorité d'équiper en premier les écoles et collèges
2.3. Installer des pompes à vélo et des stations de réparation en libre-service autour des gares et polarités principales	Communes Communes Communes	Associations / SNCF Département	Station de réparation - minute - (pompe à vélo, outils basiques, distributeur à chambre à air, nettoyage) : 2 500 € à Bourg et à Saint-André de Cubzac Tolem de réparation pour vélos en libre service (outils encahalés : tournevis plat et cruciforme, démonte-pneus, clé Allen, clés plate) Poste de gonflage électrique ou manuel (luyau avec double-embout de gonflage, manomètre 0-10 bars; kit compresseur; filtre à air)	2 250 € 775 € 950 €	2 5 4	4 500 € 3 875 € 3 800 €	3% 3% 3%	Pouvoir entretenir et réparer son vélo	2021 - 2023	Gares et centralités L'ensemble du territoire	2 475 € 2 131 € 2 090 €	30% aide département 15% aide Région	L'aide de la Région peut être obtenue lorsque l'équipement est situé sur une voirie ou voie verte du réseau du schéma national. Aide octroyée par le département pour l'aménagement d'aire de service pour vélos dans le cadre d'un projet de stratégie touristique territoriale et inscrit dans une Convention d'action touristique (CAT) et à proximité d'un itinéraire cyclable, plafonné à 30 000 euros
2.4. Promouvoir des ateliers et stages de remise en selle	Communes / Associations / Ecoles	Associations / Ecoles	Séances d'apprentissage, deux demi-journées par semaine (une en week-end et une en semaine), assuré par une association ou les écoles	7 300 €	6	43 800 €	34%	Développer un meilleur service auprès des cyclistes, afin de favoriser le développement de l'usage du vélo	2021-2027	L'ensemble du territoire	43 800 €	-	
2.5. Aider à financer l'achat de vélos et vélos à assistance électrique	Communauté de communes / Communes	Région Etat - ADEME	Mettre en place une prime "vélo à assistance électrique" plafonnée à hauteur de 25 % du prix d'achat TTC du vélo. Instaurer un barème en fonction du quotient familial. Prime ouverte aux vélos-cargos. Implanter des bornes de recharge pour VAE (2 aux abords de la V80 à Bourg et à Cubzac-les-Points, une au niveau de la gare de Saint-André et 5 au niveau des zones de covoiturage)	50 000 € 450 €	25% 7	12 500 € 3 150 €	10% 2%	La collectivité peut mettre en place une aide financière à l'achat d'un VAE	2021 - 2027	L'ensemble du territoire	12 500 € 3 150 €	- -	La CC peut proposer d'acheter vélos électriques contre un remboursement de 2 € par jour, pendant 3 ans maximum. Cible : les publics en insertion
2.6. Soutenir et encourager la création de services de réparation de vélo (itinérant ou disposant d'un local ou kiosque permettant d'entreposer et de réparer les vélos)	Communauté de communes / Communes	Département Associations	Variable en fonction de la solution retenue					Pérenniser l'usage du vélo auprès des nouveaux usagers en offrant des services accessibles	2021-2023	Au niveau de la gare de Saint-André ou des ZAC	-	-	
Sous-total Stationnement / Services vélo						128 975 €					90 256 €		
Axe 3 - Signalisation/ Jalonnement													
3.1. Prévoir une signalétique et un jalonnement indiquant le temps et les kilomètres sur l'ensemble des itinéraires vélos	Communauté de communes / Communes	Département	Jalonner 30 kilomètres d'itinéraires complémentaires à la V80 rabattement (tout panneaux confondus 7 m/3 par km avec 2 panneaux par côté) et compléter le jalonnement de la V80	1 500 €	31	46 500 €	70%	Trouver son chemin et être informé	2021-2027	L'ensemble du territoire	37 200 €	20% aide département	
3.2. Jalonner les secteurs touristiques et de loisirs	Communauté de communes / Communes	Département / Office du Tourisme	Réaliser une étude de jalonnement et de signalétique du réseau cyclable (comportant l'établissement de fiches carrefour)	20 000 €	1	20 000 €	30%	Faciliter les déplacements à vélo vers les sites touristiques	2023 - 2025	L'ensemble du territoire et plus particulièrement la V80	16 000 €	20% aide département	
Sous-total Signalisation / Jalonnement						66 500 €					53 200 €		
Axe 4 - Communication/ Sensibilisation / Animation/ Information													
4.1. Communiquer largement auprès du grand public	Communauté de communes	Associations et institutions	Budget communication cible / animations / événementiel 1% du budget global Conception et diffusion de vidéos périodiques pédagogique de sensibilisation : 5 000 €	5 000 000 €	1%	50 000 €	11%	Créer une culture commune du vélo et mobiliser les usagers autour de la pratique du vélo.	2021-2027	L'ensemble du territoire	50 000 €	-	
4.2. Organiser une fête du vélo chaque année pour développer la culture du vélo sur le territoire	Communauté de communes	Associations et institutions	A partir de 5000 € à imputer au budget global de communication Coût interne (logistique globale, stand ville, communication et goodies) : 5 000 € Coût externe (organisation manifestation) : 10 700 €, soit 170 € pour 1000 habitants / an	15 700 €	6	94 200 €	21%	Sensibiliser et mobiliser le grand public	2021 - 2027	Lieu emblématique et fréquenté	94 200 €	-	
4.3. Organiser des ateliers dans les écoles (collèges/lycées) pour sensibiliser sur la sécurité à vélo et encourager sa pratique.	Communauté de communes / Département	Associations de parents d'élèves	2 ateliers de sensibilisation/an Initier des démarches de type Cyclobus dans les écoles	1 500 €	12	18 000 €	4%	Accompagner les habitants dans leur utilisation du vélo	2021-2027	Toutes les communes	18 000 €	-	Initier des démarches de type Cyclobus dans les écoles - Coût annuel du service pour une ligne (8 enfants) : 27 000 € Ce service de ramassage scolaire s'effectue à l'aide d'un vélo collectif à assistance électrique, de neuf places, pour un conducteur et huit enfants.
4.4. Mise à disposition de cartes avec les itinéraires sécurisés (sur des chemins secondaires par exemple, moins visibles)	Communes/Office du tourisme	Agence de marketing et SIG	Développement d'une application mobile et web pour l'enregistrement des trajets : 92 000 €					Partager les informations utiles aux usagers	2021-2027	L'ensemble du territoire	-	-	
4.5. Sensibiliser les automobilistes et les cyclistes du territoire à la cohabitation sur la route	Communes	Département/Police Municipale / Gendarmerie / SDIS	2 campagnes de sensibilisation/an (kit d'affiches)	1 500 €	12	18 000 €	4%	Retour sur les pratiques, les zones accidentogènes, les conflits d'usages et les points noirs	2023 - 2025	L'ensemble du territoire	18 000 €	-	
4.6. Créer une maison du vélo multiservices	Communauté de communes / Communes	Associations	1 ETP Chargé es de mission dédiés à la conception, l'animation et la mise en oeuvre de la politique cyclable	40 000 €	6	240 000 €	54%	Sensibiliser et mobiliser le grand public	2021-2027	Saint-André de Cubzac	120 000 €	50% ADEME	Subvention ADEME possible pour le poste
4.7. Créer un guide des services de mobilité (véritable bible du cycliste qui répertorie l'ensemble des services disponibles sur le territoire avec des cartes, outils, abonnements, équipements, points de réparations, etc.) favorisant l'intermodalité	Communauté de communes / Communes	Agence de communication	Création, suivi et mise à jour du guide des services	8 000 €	3	24 000 €	5%	Communiquer sur les bonnes pratiques à vélo	2023 - 2025 mi parcours du schéma	L'ensemble du territoire	24 000 €	-	
Sous-total Communication/ Sensibilisation/ Animation						444 200 €					324 200 €		
Axe 5 - Cyclo-tourisme													
5.1. Créer des cartographies matérielles et numériques des futurs itinéraires de loisirs et des lieux cyclables sur le territoire (permettant de les identifier plus facilement)	Communauté de communes / Communes	Département	10 000 € par an / 10 ETP par an Coût d'une carte imprimée Conception seule, si elle est externalisée : entre 6 000 € et 13 000 € L'impression pour 1000 exemplaires : 1700 € en moyenne	10 000 €	6	60 000 €	45%	Trouver son chemin et être informé	2021-2027	L'ensemble du territoire	60 000 €	-	prix variable en fonction du nombre de cartes Cet outil peut être porté par le service communication de la CC du Grand Cubzaguais
5.2. Organiser des randonnées à vélo pour permettre la découverte des itinéraires existants (souvent méconnus, même la V80)	Office du Tourisme	Associations / Professionnels du tourisme	0,3 ETP	12 000 €	6	72 000 €	55%	Promouvoir le cyclo-tourisme et l'attractivité vélo du territoire	2021-2027	L'ensemble du territoire	50 400 €	30% aide département	
5.3. Equiper le territoire en services à destination des cyclistes du quotidien et touristiques	Communauté de communes / Communes	Département / Région	Station de gonflage manuelle : 3 000 euros Action chiffrée dans l'axe 2.3.					Promouvoir le cyclo-tourisme et l'attractivité vélo du territoire	2021-2027	Communes traversées par la V80		30% aide département 15% aide Région	Aide octroyée par le département pour l'aménagement d'aire de service pour vélos dans le cadre d'un projet de stratégie touristique territoriale et inscrit dans une Convention d'action touristique (CAT) et à proximité d'un itinéraire cyclable, plafonné à 30 000 euros
5.4. Engager des échanges avec le Département pour la sécurisation de la V80	Communauté de communes / Département	Communes / Département	Réunions trimestrielles						2021 - 2023	L'ensemble du territoire		-	
Sous-total Cyclo-tourisme						132 000 €					110 400 €		
Axe 6 - Pilote, suivre et évaluer le schéma cyclable													
6.1. Mettre en œuvre et suivre le schéma cyclable	Communauté de communes / Communes si AOM	Communes							2021-2027	L'ensemble du territoire		-	
6.2. Engager des réunions de travail avec chaque commune Poursuivre le dialogue et la concertation avec les associations et les acteurs locaux	Communauté de communes / Communes si AOM	Communes	1 ETP	40 000 €	6	240 000 €		S'assurer de la mise en œuvre et de la pérennité des actions	2021-2027	L'ensemble du territoire	240 000 €	-	Etat : Fonds de soutien à l'investissement local Région : Fonds actifs "aménagement cyclables" Région : Contrats de Mobilité / délibération : 2020, 2291 SP Département : Partenariat Conseil Départemental Grande CC Grand Cubzaguais : Auto-financement
6.3. Maintenir le dialogue et organiser des réunions de travail avec la Région et le Département	Communauté de communes / Communes si AOM	Région / Département							2021-2027	L'ensemble du territoire		-	
6.4. Mesurer la pratique cyclable grâce au comptage des vélos	Communauté de communes / Département	Communes / Département	Comptage non permanent manuel /des comptages vélo pendant 1 semaine sur 16 sites différents	8 750 €	6	52 500 €			2022-2027	L'ensemble du territoire		-	
Sous-total Pilotage et suivi du schéma						292 500 €					240 000 €		
TOTAL ACTIONS						2 080 519 €					1 763 200 €		

Tableau de synthèse des Itinéraires

ID	Commune	Rue /Lieu	Type voie	Amenagement proposé	Hierarchie	Phasage	Interet	Observations	Gestionnaire	Longueur	Coût d'investissement (HT)	Coût d'investissement avec subvention 40 %(HT)	Enjeux auquel répond l'aménagement
1.1.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue Nationale	communale structurante	bande cyclable	structurant	2021 - 2023	communal	resorption de la coupure du maillage rue Nationale	communale	279	9 774	9 774	4 desserte polarité
1.2.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue du Commandant Cousteau	departementale	piste cyclable	maillage	2023 - 2025	intercommunal	complete maillage intercommunal et relie la V80	communale	330	39 548	23 729	3 tourisme et 4 desserte polarité
1.3.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue du Commandant Cousteau	communale de desserte	bande cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	relie le centre vers la périphérie et vers la V80	communale	249	8 718	8 718	3 tourisme et 4 desserte polarité
1.4.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue Nationale debut	communale structurante	bande cyclable	structurant	2021 - 2023	les deux	complete le maillage du centre-ville Rue Nationale	communale	312	10 908	10 908	1 etablissement scolaire et 4 desserte polarité
1.5.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Route de Bourg	departementale	piste cyclable	maillage	2023 - 2025	intercommunal	complete maillage intercommunal vers St Gervais	departementale	1817	217 986	130 792	4 desserte polarité
1.6.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue Nationale	departementale	bande cyclable	secondaire	2021 - 2023	les deux	relie Cub les Ponts et Saint-Ande et connecte gare	communale	616	21 575	12 945	2 gares intermodalité et 4 desserte polarité
1.7.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Route de Bourg Rte de Port Neu	departementale	piste cyclable	maillage	2023 - 2025	intercommunal	maillage intercommunal vers St Gervais et vers V80	departementale	352	42 299	25 379	4 desserte polarité et 3 tourisme
1.8.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Route de Pont Neuf	communale de desserte	bande cyclable	secondaire	2021 - 2023	intercommunal	relie la D669 à la V80	communale	592	20 727	20 727	3 tourisme
1.9.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue de la Tour du Pin	communale structurante	bande cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	complete le maillage du centre-ville	communale	465	16 290	16 290	4 desserte polarité
1.10.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue Mondenard	communale	bande cyclable	maillage	2023 - 2025	communal	relie la gare de Saint-Andre de Cubzac	communale	426	14 902	14 902	2 gares intermodalité
1.11.SAC	Saint-Andre de Cubzac	NC	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2023 - 2025	les deux	connecter la ZA Parc d'Aquitaine et la Garosse	communaute de communes	1267	-	-	4 desserte polarité
1.12.SAC	Saint-Andre de Cubzac	boucle Sud Rue de la Mairie	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relie Virsac a la ZA Parc d'Aquitaine et a SAC	communaute de communes	686	82 346	82 346	1 etablissement scolaire et 4 desserte polarité
1.13.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Rue Simone Signoret	communale de desserte	bande cyclable	secondaire	2023 - 2025	communal	complete le maillage du centre-ville	communale	422	14 772	14 772	4 desserte polarité
1.14.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Passerelle D1510	communale	passerelle	maillage	2021 - 2023	les deux	amenagements velo aux abords de la passerelle	communale	316	15 787	15 787	1 etablissement scolaire
1.15.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Passerelle TGV	autre	passerelle	maillage	2021 - 2023	intercommunal	amenagements velo aux abords de la passerelle	communale	563	28 138	28 138	1 etablissement scolaire et 4 desserte polarité
1.16.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Avenue Boussicaud	communale et departementale	voie verte	maillage	2021 - 2023	communal	relie la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	communaute de communes	1120	-	-	4 desserte polarité
1.17.SAC	Saint-Andre de Cubzac	D1010	departementale	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relie la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	communaute de communes	972	-	-	4 desserte polarité
1.18.SAC	Saint-Andre de Cubzac	NC	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	connecter la ZAC Parc d'Aquitaine et la Garosse	communaute de communes	536	-	-	4 desserte polarité
1.19.SAC	Saint-Andre de Cubzac	NC	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relie la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	communaute de communes	939	-	-	4 desserte polarité
1.20.SAC	Saint-Andre de Cubzac	NC	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relie la ZAC Parc d'Aquitaine au centre	communaute de communes	358	-	-	4 desserte polarité
1.21.SAC	Saint-Andre de Cubzac	Route du Bouilh	departementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	intercommunal	relie la plaine des sports à Saint-Gervais	communale	146	5 127	3 076	4 desserte polarité
2.1.B	Bourg	Rue des Ecoles	communale	piste cyclable	structurant	2023 - 2025	communal	zone de rencontre	communale	209	25 072	25 072	1 etablissement scolaire
2.2.B	Bourg	Rue Franklin	departementale	zone 30	maillage	2023 - 2025	communal	apaiser cette rue	departementale	348	10 454	6 272	3 tourisme
2.3.B	Bourg	Avenue Flandres Dunkerque	communale	zone 30	maillage	2023 - 2025	communal	apaiser la rue	communale	652	19 552	19 552	1 etablissement scolaire
2.4.B	Bourg	Av du General de Gaulle	departementale	zone 30	maillage	2023 - 2025	communal	connexion	departementale	130	3 900	2 340	1 etablissement scolaire
2.5.B	Bourg	Rue du Roc	communale	bande cyclable	maillage	2023 - 2025	communal	rejoindre la piscine intercommunale	communale	356	12 476	12 476	4 desserte polarité
2.6.B	Bourg	Allee Francois Dalleau	departementale	voie verte	structurant	2021 - 2023	les deux	securiser cette portion de la V80	communale et departement	537	77 885	46 731	3 tourisme et 4 desserte polarité
3.1.CLP	Cubzac les Ponts	Avenue de Paris 2	departementale	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	intercommunal	itineraire Cubzac les Ponts vers SAC et les gares	departementale	758	90 982	54 589	2 gares intermodalité et 4 desserte polarité
3.2.CLP	Cubzac les Ponts	Avenue de Paris	departementale	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	intercommunal	relie V80 à Cubzac les Ponts	departementale	520	62 360	37 416	2 gares intermodalité et 3 tourisme
3.3.CLP	Cubzac les Ponts	Route de Bordeaux	departementale	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	intercommunal	itineraire Cubzac les Ponts vers SAC et sa gare	departementale	1048	125 724	75 435	2 gares intermodalité et 4 desserte polarité
3.4.CLP	Cubzac les Ponts	Rue du Port	communale de desserte	bande cyclable	maillage	2023 - 2025	communal	connecte le port à la V80	communale	270	9 450	9 450	3 tourisme
3.5.CLP	Cubzac les Ponts	Chemin de Timberley	chemin rural	voie verte	secondaire	2023 - 2025	les deux	relie Cubzac les ponts a la gare de Saint Andre	communale	2212	320 766	320 766	2 gares intermodalité
3.6.CLP	Cubzac les Ponts	Rue de la Peyrere	communale	bande cyclable	maillage	2025 - 2027	communal	relie l'est de la commune	communale	1417	49 578	49 578	4 desserte polarité
3.7.CLP	Cubzac les Ponts	Rue de la Tuilerie	communale	bande cyclable	maillage	2025 - 2027	communal	relie a la V80	communale	1133	39 645	39 645	2 gares intermodalité et 3 tourisme
4.1.G	Gauriaguet	Rue du Parc	communale et departementale	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	les deux	connexion Gauriaguet vers college Peujard	communale et departement	2774	332 847	199 708	1 etablissement scolaire
4.2.G	Gauriaguet	Rue de l'Eglise	communale	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	apaiser le centre bourg	communale	848	101 735	101 735	1 etablissement scolaire et proximite
4.3.G	Gauriaguet	Gare Gauriaguet vers centre	departementale	bande cyclable	maillage	2025 - 2027	communal	relie gare au centre bourg	communale	1328	46 477	27 886	2 gares intermodalité et 1 etablissement scolaire
4.4.G	Val de Virvee et Gauriaguet	R Vieux Bourg Rue de la Naude	communale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	intercommunal	relie ecoles et bourgs etroitesse voies	communale	2913	101 972	101 972	1 etablissement scolaire et proximite
5.1.L	Lansac	Le Petit Puy	communale	voie verte	maillage	2021 - 2023	les deux	relie centre-bourg vers commerce et Mombrier	communale et departement	2059	298 548	298 548	1 etablissement scolaire et proximite
6.1.M	Mombrier	D134	departementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	apaiser cette portion et amener à minima en BC	communale	928	32 465	19 479	1 etablissement scolaire et proximite
6.2.M	Mombrier	D133E8	departementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	apaisement de la circulation et BC	communale	893	31 271	18 763	1 etablissement scolaire et proximite
7.1.PEU	Peujard	Rue de Peyre Blanc	communale	zone de rencontre	secondaire	2021 - 2023	communal	amenager en zone 20 jusqu'a depose college	communale	497	22 349	22 349	1 etablissement scolaire
7.2.PEU	Peujard	lotissement Cios du Vaillon	communale	zone de rencontre	secondaire	2023 - 2025	communal	relie lotissement au college	communale	563	25 340	25 340	1 etablissement scolaire
7.3.PEU	Peujard	D115	departementale	piste cyclable	maillage	2025 - 2027	intercommunal	relie Peujard à Saint-Andre par Virsac	communale et departement	2341	280 962	168 577	1 etablissement scolaire
8.1.PEM	Prignac-et-Marcamps	Avenue des coles de Bourg	departementale	zone 30	structurant	2021 - 2023	intercommunal	securiser cette portion de la V80	communale et departement	831	24 918	14 951	3 tourisme
8.2.PEM	Prignac-et-Marcamps	Chemin des Carrières	communale	voie verte	secondaire	2021 - 2023	les deux	amenager la V80	communale et departement	1609	233 313	233 313	3 tourisme
9.1.PUG	Pugnac	D23	departementale	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	connexions vers bourg Saint-Savin	communale	1416	169 879	101 928	1 etablissement scolaire
9.2.PUG	Pugnac	Route de Cezac	departementale	CVCB	maillage	2021 - 2023	intercommunal	connexion privilégiée entre Pugnac et Cezac	communale	792	11 883	7 130	1 etablissement scolaire
10.1.SG	Saint-Gervais	Rue de la Croix de l'Avocat	communale de desserte	piste cyclable	structurant	2021 - 2023	communal	connecte l'ecole de St Gervais et relie vers SAC	departementale	353	42 343	42 343	1 etablissement scolaire et 4 desserte polarité
10.2.SG	Saint-Gervais	Rue des Genets	communale de desserte	piste cyclable	maillage	2025 - 2027	intercommunal	maillon qui relie St Gervais et ZA Parc d'Aquitaine	departementale	506	60 665	60 665	4 desserte polarité et 1 etablissement scolaire
10.3.SG	Saint-Gervais	Rue de la Croix de l'Avocat	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	complete maillage St Gervais	communale	475	56 947	56 947	4 desserte polarité et 1 etablissement scolaire
10.4.SG	Saint-Gervais	Rue des Ecoles Rue du Bart	communale et departementale	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	apaiser le centre bourg	communale	564	67 688	40 613	1 etablissement scolaire
10.5.SG	Saint-Gervais	Route de Bourg D669	departementale	piste cyclable	structurant	2023 - 2025	communal	apaiser la portion de D669	communale et departement	599	71 870	43 122	3 tourisme
11.1.SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Rue des Faures	communale	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	relie le centre au groupe scolaire	communale	815	97 744	97 744	1 etablissement scolaire
11.2.SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Route des Lacs	communale	voie verte	maillage	2023 - 2025	intercommunal	relie Prignac et Marcamps	communale	959	139 116	139 116	1 etablissement scolaire
11.3.SLA	Saint-Laurent-d'Arce	Rue des Faures	communale	piste cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	connecter le groupe scolaire a l'arrêt de bus	communale et departement	449	53 848	53 848	1 etablissement scolaire
12.1.ST	Saint-Trojan	Le Bourg	communale	bande cyclable	maillage	2023 - 2025	communal	relie centre-bourg a l'ecole et commerce	communale	2357	82 478	82 478	1 etablissement scolaire
13.1.TAU	Tauriac	D133	departementale	piste cyclable	secondaire	2023 - 2025	intercommunal	relie le centre bourg a la V80 enjeu tourisme	departementale	1419	170 288	102 173	3 tourisme
13.2.TAU	Tauriac	Rue Monnet	departementale	zone 30	maillage	2023 - 2025	communal	signalisation et zone 30 à renforcer	communale	886	26 575	15 945	1 etablissement scolaire
13.3.TAU	Tauriac	Route de Bourg	departementale	voie verte	structurant	2021 - 2023	intercommunal	securiser la V80	departementale	1318	191 087	114 652	3 tourisme
14.1.TEU	Teuillac	D250	departementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	apaisement devant l'école	communale et departement	1554	54 392	32 635	1 etablissement scolaire
15.1.VDV	Val de Virvee	Rue de la Groupe	departementale	jalonnement	maillage	2021 - 2023	communal	passerelle non adaptée vers la gare Aubie	departementale	1342	17 447	10 468	2 gares intermodalité
15.2.VDV	Val de Virvee	Rue d'Aubie	departementale	zone de rencontre	maillage	2021 - 2023	communal	apaiser cette portion de voie	communale	409	18 410	11 046	2 gares intermodalité et 1 etablissement scolaire
15.3.VDV	Val de Virvee	D10 Avenue de la République	departementale	piste cyclable	maillage	2025 - 2027	intercommunal	relie 3 bourgs de Val de Virvee	communale	2543	305 215	183 129	1 etablissement scolaire
15.4.VDV	Virsac et Val de Virvee	D133	departementale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	les deux	compléter le maillage attention franchissements	departementale	2890	101 151	60 691	2 gares intermodalité et 1 etablissement scolaire
15.5.VDV	Val de Virvee	Rue du Ruisseau	communale	bande cyclable	maillage	2021 - 2023	communal	relie l'ancien bourg de Saint-Antoine	communale	413	14 448	14 448	2 gares intermodalité
16.1.VIR	Virsac	Route des Chateaux	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	point dur passage du pont difficile	communale	1240	148 796	148 796	4 desserte polarité
16.2.VIR	Virsac	Route de Saint-Antoine	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	desserte communale de Virsac	communale	831	99 759	99 759	1 etablissement scolaire
16.3.VIR	Virsac	Bretelle Route de St-Antoine	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	les deux	relie Virsac à SAC et à la ZA Parc d'Aquitaine	communale	396	47 471	47 471	1 etablissement scolaire et 4 desserte polarité
16.4.VIR	Virsac	Rue Magnan	communale de desserte	piste cyclable	secondaire	2021 - 2023	communal	desserte communale de Virsac	communale	1116	133 931	133 931	1 etablissement scolaire

